



Assemblée générale

Soixante-treizième session

23^e séance plénière

Vendredi 19 octobre 2018, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Points 68 et 13 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

Rapports du Secrétaire général (A/73/269 et A/73/270)

- b) **Les causes du conflit et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

Rapport du Secrétaire général (A/73/273)
2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

La Présidente (*parle en anglais*) : C'est un réel plaisir pour moi que de me trouver ici aujourd'hui. Je tiens à remercier les membres qui ont participé aux trois journées consacrées aux 2018 *Africa Dialogue Series*. Ces débats ont permis de mettre en relief de nombreux points importants et très utiles, ce qui souligne l'importance que revêt ce dialogue. Il est particulièrement rassurant de constater qu'à aucun autre moment de l'histoire le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine n'est apparu aussi fort. C'est bon pour l'Afrique. C'est bon aussi pour le monde. Nous pouvons

tous tirer parti de cette évolution alors que nous nous efforçons de renforcer le multilatéralisme.

À cet égard, la mise en œuvre du Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité et du cadre relatif à la mise en œuvre conjointe de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige l'appui constant de la communauté internationale. L'Afrique continue également de jouer le rôle de chef de file dans d'autres domaines. Je me réjouis que l'Afrique compte plus de femmes dans les missions de maintien de la paix que toute autre région. Environ 64 % des Casques bleus féminins viennent d'Afrique. À cela s'ajoute le fait que l'Afrique fournit déjà près de la moitié de tous les soldats de la paix. Sur ce point, j'aimerais m'associer à d'autres membres de la communauté internationale pour féliciter l'Éthiopie d'avoir respecté la parité des sexes au sein de son gouvernement. Elle rejoint ainsi le cercle restreint de pays qui ont atteint ce ratio. Je tiens également à rendre hommage à nos nouveaux lauréats du prix Nobel – M. Denis Mukwege, de la République démocratique du Congo, et M^{me} Nadia Murad, de l'Iraq – qui ont œuvré sans relâche pour contribuer à mettre fin à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre en période de conflit armé. C'est remarquable, et nous leur savons gré de leur engagement.

Nous sommes ici aujourd'hui pour examiner les trois rapports du Secrétaire général déposés à l'Assemblée générale au titre du point 68 de son ordre du

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-32549(F)



Document adapté

Merci de recycler



jour, « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international » (A/73/269, A/73/270 et A/73/273). Je félicite le Secrétaire général pour la qualité des rapports dont nous sommes saisis. J'aimerais faire deux observations très brèves.

Premièrement, je suis heureuse de constater que dans le rapport (A/73/269) sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), il est indiqué que les pays africains continuent de faire des progrès dans la mise en œuvre de chacun des domaines prioritaires du NEPAD. À titre d'exemple, le programme de développement des infrastructures en Afrique vise à remédier au déficit d'infrastructure sur le continent. L'un des projets d'infrastructure les plus ambitieux – les autoroutes interrégionales – permettra de relier l'Éthiopie, le Kenya et le Sud-Soudan. Cette intégration physique se reflète dans la politique commerciale. La création de la Zone de libre-échange continentale africaine représente une étape cruciale vers la création d'un marché unique africain. Enfin, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique ouvrent de vastes perspectives pour la transformation du continent. Je note ici combien cette initiative est étroitement liée à la priorité accordée, lors de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, au travail décent. S'agissant de l'Afrique, l'immense population que constituent les jeunes justifie à elle seule la nécessité de faire progresser la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. Chacun de ces faits nouveaux souligne la nécessité d'accomplir des changements majeurs pour concrétiser la Vision de l'Union africaine d'une Afrique intégrée, pacifique et prospère.

Deuxièmement, un soutien accru m'apparaît nécessaire pour accélérer et accompagner les progrès. Les engagements en matière d'aide publique au développement et d'autres financements, notamment le financement des investissements indirects, les transferts de technologie, le renforcement des capacités et l'accès aux marchés, doivent être respectés dans un esprit de partenariat véritable. Les pays africains, les communautés économiques régionales et l'Union africaine ont fait de grands progrès dans le renforcement des capacités africaines pour faire face aux menaces à la paix et à la sécurité. Afin d'appuyer ces efforts, les opérations de paix dirigées par l'Union africaine et autorisées par le Conseil de sécurité doivent bénéficier d'un financement adéquat, fiable et pérenne.

L'Afrique est au cœur de notre action aux Nations Unies. Nous ne pourrions pas réussir ailleurs, si nous ne réussissons pas en Afrique.

M. Hilale (Maroc) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique. Je tiens également à m'associer à la déclaration que prononcera le représentant de l'Égypte, au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Nous nous félicitons des rapports du Secrétaire général (A/73/269, A/73/270 et A/73/273) sur les questions à l'examen. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général pour son rôle moteur et pour l'engagement dont il n'a cessé de faire preuve en plaçant le programme de l'Afrique au cœur du système des Nations Unies pour le développement. Cela témoigne du partenariat très fort qui s'est établi entre l'Union africaine et l'ONU.

Le débat général coïncide avec les *Africa Dialogue Series*, qui ont permis de mettre en lumière les synergies entre les différents processus et l'importance qu'il convient d'accorder aux besoins de développement du continent. Il ne fait aucun doute que le partenariat ONU-Union africaine pour le développement de l'Afrique est indispensable au renforcement des complémentarités et à la mise en œuvre accélérée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Nous nous réjouissons que le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique ait choisi d'adopter cette année une nouvelle démarche dans le cadre de la Série de dialogues sur l'Afrique, et nous lui rendons hommage pour les efforts qu'il déploie afin de faire progresser le programme de développement de l'Afrique. Cette synergie et cet équilibre sont sans aucun doute nécessaires si l'on veut répondre aux besoins particuliers de développement de notre continent. Cette approche doit être maintenue et améliorée dans les années à venir.

Le Groupe salue l'analyse, les informations et les recommandations de politique générale très pertinentes qui figurent dans les rapports du Secrétaire général. Elles sont essentielles au débat et au plaidoyer pour une croissance inclusive et le développement durable de l'Afrique. Depuis l'adoption par les chefs d'État et de gouvernement africains du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), celui-ci reflète la vision et le cadre stratégique de l'Afrique pour la transformation politique et socioéconomique de domaines prioritaires aussi divers que l'agriculture,

la sécurité alimentaire, les changements climatiques et la gestion des ressources naturelles, ainsi que l'intégration régionale et les infrastructures. Le NEPAD reste déterminé à faciliter et à mettre en œuvre les programmes prioritaires de l'Afrique et à consolider les initiatives politiques positives déjà adoptées par les États membres africains pour la transformation du continent. Nous saisissons cette occasion pour témoigner notre reconnaissance à nos partenaires de développement dont l'aide a permis au continent de progresser dans la mise en œuvre de ses différents programmes et projets. Nous appelons en outre tous les partenaires à appuyer les efforts déployés par les pays africains pour promouvoir et maintenir la stabilité macroéconomique, notamment en facilitant la mise au point et le transfert de technologies vers les pays africains.

La fracture numérique qui existe à l'échelle mondiale souligne la nécessité d'investir davantage et d'allouer les ressources nécessaires pour éviter que l'Afrique ne soit laissée de côté sur la voie de la société de l'information, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (A/73/269). Nous prenons note des conclusions du rapport du Secrétaire général, en particulier de l'existence d'obstacles à la réalisation du plein potentiel que représente l'application des technologies de l'information et des communications, en particulier en Afrique. L'harmonisation du cadre politique et réglementaire dans le secteur des technologies de l'information et de la communication s'amplifie à l'échelle du continent, et l'Union africaine déploie de nombreux efforts dans ce sens. Nous appelons donc la communauté internationale à prendre les mesures qui s'imposent pour instaurer une société de l'information axée sur l'être humain et le développement, totalement ouverte et conforme à l'Agenda de Tunis pour la société de l'information.

Le Groupe des États d'Afrique note avec une grande satisfaction le fait que le Secrétaire général souligne dans son rapport que l'agriculture demeure au centre du programme de développement de l'Afrique. Comme il est dit dans le rapport, l'Afrique dispose d'un potentiel agricole considérable. Le continent s'enorgueillit de posséder la majeure partie des terres fertiles non cultivées du monde, d'être doté d'abondantes ressources en eau et de se trouver à proximité des voies de transport et des marchés régionaux. Il est donc naturel que notre agriculture constitue une part importante des économies de l'ensemble des pays africains. En tant que secteur susceptible de créer des emplois pour les jeunes Africains et d'améliorer ainsi leurs moyens

de subsistance, nous sommes convaincus qu'avec des investissements adéquats, l'agriculture africaine peut être bénéfique au commerce et au développement intra-africains et à la diversification économique. Toutefois, pour éliminer la pauvreté, qui demeure un objectif primordial pour le Groupe des États d'Afrique, cette aide et ces investissements doivent être socialement responsables, écologiquement viables et, au bout du compte, bénéfiques pour tous, notamment pour les petits exploitants agricoles.

La signature, en 2017, du Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité et la signature, en janvier, du Cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 témoignent de la volonté des deux organisations d'harmoniser leur coopération avec leurs domaines prioritaires. À cet égard, le Groupe souligne la nécessité de promouvoir une mise en œuvre, un suivi et un examen efficaces des deux cadres, afin d'optimiser leur incidence et leurs résultats sur le terrain. Je tiens à souligner qu'une démarche multidimensionnelle, impliquant la mobilisation de ressources et le renforcement des partenariats mondiaux pour le développement, est nécessaire pour atteindre ce noble objectif.

Le développement durable est une chance et une responsabilité collectives que nous devons concrétiser grâce à la coopération multilatérale, au respect des engagements internationaux et à l'octroi aux pays en développement des moyens d'appui à la mise en œuvre. Nous sommes préoccupés par l'aggravation de la crise de la dette et nous demandons de l'aide pour faire en sorte que notre volatilité soit réduite. Nous demandons, en particulier, une aide pour renforcer les capacités nationales des États africains à accéder aux sources de revenus pouvant servir à stimuler la croissance et le développement. Il importe également que les pays développés et les fournisseurs d'aide publique au développement (APD) continuent d'honorer leurs engagements, conformément à leurs promesses antérieures d'intensifier leurs efforts en faveur de l'APD.

À l'instar du Secrétaire général, le Groupe des États d'Afrique estime en outre que les catastrophes et les effets des changements climatiques ont des répercussions négatives sur les régions et les populations vulnérables, en particulier en Afrique. L'Afrique se trouve dans une position extrêmement défavorable en ce qui concerne la poursuite du développement

durable. Il sera donc indispensable d'augmenter l'aide internationale dans les domaines du financement, du commerce, du transfert de technologie et de l'allègement de la dette pour accompagner les pays africains dans la réalisation des objectifs du développement durable. Nous appelons la communauté internationale à renforcer son appui et à honorer ses engagements en prenant de nouvelles mesures dans des domaines essentiels pour le développement économique et social de l'Afrique.

Tout comme le Secrétaire général, le Groupe des États d'Afrique estime que les flux financiers illicites privent le continent de ressources essentielles pour financer ses priorités en matière de développement. L'arrêt de ces flux illicites et le rapatriement des avoirs et fonds illicites vers leur pays d'origine permettraient à la région de disposer de davantage de ressources pour financer la santé, l'éducation, les infrastructures et les besoins essentiels de développement. Nous exhortons les partenaires de développement à appuyer les efforts déployés par l'Union africaine et les pays africains pour mettre fin à cette menace en améliorant la transparence des systèmes fiscaux, ainsi qu'en divulguant la structure de la propriété effective totale des entreprises.

Nous prenons note de l'incidence de la disparité entre les sexes qui prévaut dans la culture et les normes de certains pays africains. Alors que les dirigeants de la région continuent de prendre des mesures pour remédier à ce problème dans l'intérêt de tous, l'Union africaine, à travers ses diverses initiatives éducatives et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, continuera d'agir dans le bon sens en ce qui concerne cette question très sensible.

Enfin, la paix, la sécurité et la bonne gouvernance sont de la plus haute priorité dans tous les processus de développement. Bien que l'Afrique ait connu une période de croissance économique et de progrès social soutenus au cours des deux dernières décennies, les effets des guerres et des crimes violents se font encore sentir. Nous demandons au système des Nations Unies, aux partenaires et à tous les États Membres de continuer à aider les pays africains sortant d'un conflit à renforcer leurs capacités nationales en honorant les engagements qu'ils ont pris de créer un environnement propice à la paix, à la sécurité et au développement durable en Afrique.

M. Edrees (Égypte) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Tout d'abord, je tiens à témoigner notre reconnaissance au Secrétaire général pour les précieuses analyses, informations et recommandations de politique générale figurant dans les rapports (A/73/269, A/73/270 et A/73/273), lesquelles contribuent au débat sur les questions essentielles pour la croissance inclusive et le développement durable de l'Afrique.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons, et son premier plan décennal de mise en œuvre illustrent les perspectives et actions communes de l'Afrique en faveur de la paix et du développement. L'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a en outre souligné la volonté commune de la communauté internationale d'œuvrer sans relâche à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions et à la réalisation du développement durable dans ses trois dimensions, de manière équilibrée et intégrée.

Le Groupe reconnaît les complémentarités entre l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est donc essentiel que nous continuions de mobiliser l'appui international en faveur de la mise en œuvre de ces programmes afin de renforcer les synergies entre les cadres de développement régional et international. Trois ans après le début de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, il est évident que la réalisation de la promesse commune des ces deux programmes de ne laisser personne de côté dépend de notre aptitude commune à mobiliser les moyens de mise en œuvre nécessaires, notamment les ressources financières, le transfert de technologie et le renforcement des capacités, qui doivent être aussi ambitieux que les objectifs eux-mêmes.

Dans le même ordre d'idées, il est essentiel d'accroître l'appui international afin de renforcer la résilience et promouvoir la durabilité. Dans ce contexte, le Groupe se félicite de l'examen approfondi de la mise en œuvre des engagements pris par les pays africains et les partenaires de développement dans plusieurs domaines de développement (A/73/270), présenté dans le rapport du mécanisme de suivi. En tant que telles, les recommandations formulées dans le rapport devraient permettre de trouver des réponses politiques mieux adaptées aux défis posés par le développement et de renforcer le partenariat mondial pour le développement dans ces domaines critiques du développement.

Le Groupe souligne à nouveau l'importance de l'Aide publique au développement (APD) et de l'investissement étranger direct (IED), qui demeurent les

principales sources de financement du développement en Afrique. Le Groupe est profondément préoccupé par la diminution cette année de l'APD et l'IED en Afrique. C'est pourquoi le Groupe tient à réaffirmer que le respect de tous les engagements pris en matière d'APD demeure essentiel, notamment l'engagement pris par de nombreux pays développés de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'ADP en faveur des pays en développement et de 0,15 à 0,20 % à l'ADP en faveur des pays les moins avancés. Nous exhortons ceux qui n'ont pas respecté leur engagement à tout mettre en œuvre pour atteindre leurs objectifs en matière d'APD.

Le Groupe rappelle que les pays africains ont pris de nombreuses mesures pour relever les défis en matière de paix et de sécurité aux niveaux national et régional, notamment la nécessité de lutter contre le terrorisme et l'instabilité. Le Groupe des 77 et la Chine sont d'avis que pour compléter et renforcer les efforts déployés par l'Afrique pour relever les défis en matière de paix et de sécurité sur le continent, il est essentiel que les partenaires soutiennent davantage les initiatives africaines en faveur de la paix et de la sécurité et participent au renforcement des capacités du continent à prévenir et résoudre les conflits en augmentant leur aide. Nous continuons donc de penser que le système des Nations Unies doit aider les organisations régionales et sous-régionales africaines à accompagner les efforts des pays africains pour atteindre l'objectif d'une Afrique exempte de conflits et mettre fin à toutes les guerres en Afrique d'ici à 2020.

En conclusion, la signature, en avril 2017, du Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité et, en janvier, du Cadre ONU-Union africaine pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, témoignent de la volonté des deux organisations d'adapter leur coopération aux besoins et aux priorités de l'Afrique. Il est impératif de promouvoir la mise en œuvre, le suivi et l'examen efficaces et efficients des deux cadres afin d'en maximiser l'incidence et les résultats sur le terrain.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) : le Brunéi Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la République démocratique populaire lao, Singapour, la Thaïlande, et mon propre pays, le Viet Nam.

L'ASEAN s'associe à la déclaration prononcée, au nom du Groupe des 77 et la Chine, par le représentant de l'Égypte.

Tout d'abord, nous tenons à remercier le Secrétaire général de ses rapports au titre de ce point de l'ordre du jour (A/73/269, A/73/270 et A/73/273), qui rendent compte de manière précise des progrès accomplis pendant la période à l'examen, et fournissent des indications constructives et pratiques sur la voie à suivre.

L'ASEAN réaffirme sa solidarité avec l'Afrique en vue de la réalisation de nos aspirations communes à la croissance, à la prospérité et au développement durable qu'incarne le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous appuyons pleinement la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui constitue une base solide pour l'Agenda 2063 de l'Union africaine : L'Afrique que nous voulons. Nous nous félicitons à cet égard des progrès importants accomplis ces dernières années dans la réalisation des priorités fixées par le NEPAD, en particulier dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture, de l'éducation, de l'égalité des sexes et de la bonne gouvernance.

Nous notons avec satisfaction l'incidence positive de l'amélioration de la situation économique mondiale sur les économies africaines. La création en mars de la Zone de libre-échange continentale africaine permettra sans nul doute une plus grande intégration commerciale et économique intra-africaine. Nous sommes conscients des difficultés persistantes dans les domaines de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire, de la diversification économique, de l'accès aux marchés et du manque de financement et de capacités. Néanmoins, il est encourageant de constater que de nombreux pays africains ont continué à intensifier leurs efforts et à saisir les occasions d'accélérer les progrès en matière de développement durable dans la région. Nous nous félicitons des efforts déployés en vue de renforcer le Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique afin de mettre effectivement en œuvre l'Agenda 2063 et le Programme 2030.

L'ASEAN est également d'avis qu'il importe d'aligner sa vision intitulée Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour étudier activement des moyens d'exécuter les deux programmes de façon intégrée. Nous pensons que nous pouvons beaucoup apprendre les uns des autres sur ce plan.

Comme nombre de nos dirigeants l'ont affirmé durant le débat général, le mois dernier, notre quête commune de paix et de développement durables dépend de notre aptitude à nouer des partenariats mondiaux robustes avec une ONU forte et efficace en leur centre. Pour sa part, l'ASEAN continuera de travailler avec tous ses amis et partenaires, notamment en Afrique, pour défendre les valeurs du multilatéralisme et honorer les cadres et accords internationaux auxquels nous avons adhéré. Cela fait partie de notre responsabilité partagée à l'égard de notre peuple et de notre planète.

L'ASEAN dans son ensemble et ses États membres à titre individuel sont impatients de consolider leur partenariat avec l'Afrique en ce qui concerne la mise en œuvre de ces cadres et engagements mondiaux. Nous pensons en effet que la place ne manque pas pour une collaboration accrue entre l'ASEAN et l'Afrique. En particulier, il y a beaucoup de potentiel pour que nos organisations régionales et nos États membres renforcent leurs liens et le partage de connaissances dans différents domaines, tels que l'agriculture, l'éducation, les technologies de l'information et des communications, le commerce et l'investissement, ou encore le développement des infrastructures, y compris par la coopération Sud-Sud et triangulaire.

En novembre 2017, des fabricants et des entreprises de technologie de toute l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique se sont retrouvés à Johannesburg pour la première édition de l'exposition et du forum sur les affaires entre l'Afrique et l'ASEAN. Cette manifestation inaugurale visait à créer une plateforme pour établir des liens entre les entreprises d'Afrique et de l'ASEAN et à catalyser les possibilités d'échanges commerciaux et d'investissement entre les deux régions. Nous sommes tout à fait d'accord pour dire que les partenaires de développement, les institutions financières internationales, les organisations régionales et sous-régionales et la communauté internationale doivent continuer d'appuyer les pays africains dans leur quête de paix et de développement durables. Pour sa part, l'ASEAN reste inébranlable dans son soutien aux efforts déployés par nos amis africains et la communauté internationale pour faire progresser la mise en œuvre du programme du NEPAD dans l'intérêt de l'Afrique et de tous.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à l'observatrice de l'Union européenne.

M^{me} Pape (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

L'Union européenne accueille avec satisfaction le dernier rapport de synthèse du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/73/269). Ferme soutien du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) depuis le tout début, l'Union européenne apprécie que le rapport soit aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et que sa conclusion générale soit que les pays africains continuent de progresser dans la mise en œuvre des priorités du NEPAD. Nous sommes conscients de l'importance des infrastructures pour l'industrialisation du continent et l'intégration régionale, et du manque d'investissements pour permettre à l'Afrique de satisfaire aux normes mondiales. Nous nous réjouissons des initiatives africaines qui visent à remédier à cette pénurie, telles que l'Agenda 5 %, initiative récemment lancée par le Réseau des entreprises africaines de l'Agence du NEPAD. L'Union européenne a une longue expérience de partenaire de la région en ce qui concerne des projets d'investissement régional novateurs qui sont similaires à ceux qui sont envisagés dans le cadre de l'initiative du NEPAD. On peut citer comme exemple l'interconnexion de Caprivi, qui relie des centrales électriques en Afrique australe.

Avec le plan européen d'investissement extérieur, adopté en septembre 2017, l'Union européenne donne encore plus d'ampleur à son appui en mobilisant des investissements de la part des institutions financières et du secteur privé par l'intermédiaire d'un fonds de garantie à sources diversifiées de 1,5 milliard d'euros, complété par une assistance technique et un appui visant à améliorer le climat d'investissement. En plus des facilités d'investissement disponibles, à hauteur de 2,6 milliards d'euros, ce fonds doit mobiliser plus de 44 milliards en investissements d'ici à 2020.

L'Union européenne reste, de loin, la plus importante destination des exportations africaines. Nous estimons que l'on peut considérablement augmenter la part du commerce intra-africain et accueillons avec satisfaction la signature de l'Accord de libre-échange continental africain à Kigali en mars 2018. Nous encourageons les signataires à déposer rapidement leurs instruments de ratification pour que l'Accord puisse entrer en vigueur. L'Union européenne et ses États membres accordent la même importance à l'éducation

de haute qualité, comme il en est question dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Dans ce contexte, nous nous félicitons du soutien apporté par l'Agence du NEPAD aux efforts engagés par les pays pour assurer la parité des sexes dans l'éducation. Nous recommandons que cette action soit transposée à plus grande échelle et intégrée dans des politiques nationales globales. Le suivi de ces politiques pourrait devenir partie intégrante du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

L'Union européenne et ses États membres trouvent matière à encouragement dans la revitalisation du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Les pairs sont souvent mieux placés pour traiter des questions de gouvernance, et cela renforcera également l'appropriation par l'Afrique des programmes de réforme. Le succès se mesurera moins par le nombre de pays participants que par les résultats obtenus. Dès lors, nous appelons énergiquement à une amélioration du suivi et de la mise en œuvre du programme d'action du Mécanisme. Nous partageons la préoccupation exprimée par le Secrétaire général quant à la récente hausse rapide du niveau de la dette de nombreux pays africains, en particulier la part de la dette détenue par les pays non-membres du Club de Paris. Avant cette hausse, il y avait eu une réduction massive du niveau de la dette des pays d'Afrique depuis le début du siècle grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, dont 41 % de l'ensemble des contributions ont été le fait du financement collectif de l'Union européenne.

Nous faisons écho à la mise en garde que le Secrétaire général a faite dans son rapport (A/73/269), à savoir que trop d'emprunt peut constituer une menace pour la croissance et le développement, sapant les acquis socioéconomiques durement gagnés par l'intermédiaire de la réduction de la dette. Nous tenons donc à insister sur le caractère universel des objectifs de développement durable et appelons l'attention sur la cible 17.4. À cet égard, il semble évident que la deuxième édition à venir de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, organisée pour le quarantième anniversaire du Plan d'action de Buenos Aires et prévue dans cette ville en mars 2019, est une occasion à ne pas manquer de relever ce défi.

L'Union européenne reste résolument attachée au Programme 2030, dont le Plan d'action d'Addis-Abeba fait partie intégrante. Nous réaffirmons la nécessité de faciliter l'utilisation de toutes les sources de financement, y compris l'investissement privé international et national, les ressources publiques

intérieures et l'aide publique au développement, et soulignons le potentiel des financements innovants. S'agissant de l'aide publique au développement (APD), l'Union européenne reste le principal bailleur, sachant qu'elle est à l'origine de plus de la moitié de toute l'APD fournie et qu'elle a accru la part de son revenu national brut qu'elle y consacre, de 0,31 % en 1999 à 0,50 % en 2017.

L'Afrique reste une priorité pour l'Union européenne et ses États membres, comme en témoigne l'annonce par le Président de la Commission, M. Juncker, durant son allocution du 12 septembre sur l'état de l'Union en 2018, d'une nouvelle alliance entre l'Afrique et l'Europe en vue d'approfondir les relations économiques et de stimuler l'investissement et la création d'emplois.

M. Srivihok (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord d'aligner ma déclaration sur celles qui ont été prononcées respectivement par le représentant de l'Égypte, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant du Viet Nam, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général pour les rapports qu'il a présentés au titre de ce point de l'ordre du jour (A/73/269, A/73/270 et A/73/273).

L'Afrique est en plein essor et déborde de perspectives et de potentiel. Nous célébrons cette année le cinquante-cinquième anniversaire de la création de l'Union africaine (appelée auparavant Organisation de l'unité africaine). La Thaïlande félicite ses amis africains de leurs efforts inlassables et de leur solidarité dans l'action menée en faveur d'une Afrique intégrée, pacifique et prospère. Beaucoup de progrès ont été faits durant le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. En particulier, la création de la Zone de libre-échange continentale africaine et la signature de l'accord sur un marché unique du transport aérien en Afrique favoriseront sans aucun doute un accroissement de l'intégration régionale et des filières commerciales pour les peuples africains et le monde.

Même si la Thaïlande et l'Afrique sont géographiquement distantes, mon pays et les nations du continent africain entretiennent depuis longtemps des relations amicales, qui sont enrichies par des relations économiques croissantes et une coopération au service du développement durable, de la paix et de la stabilité, et de la santé publique.

Nous ne pouvons pas ignorer le rôle croissant que l'Afrique joue aujourd'hui dans l'économie mondiale, et les possibilités que cela ouvre. La Banque mondiale classe actuellement la Thaïlande comme le principal partenaire commercial de l'Afrique parmi les nations de l'ASEAN, et nous voyons les investissements thaïlandais croître dans les secteurs en plein essor du continent, dont ceux de l'énergie, des pêches, des infrastructures, de l'automobile et du tourisme. En même temps, nous sommes conscients des difficultés que rencontrent les pays les moins avancés dans le commerce mondial, et la Thaïlande fait sa part pour promouvoir l'accès des produits africains à nos marchés nationaux grâce au mécanisme d'accès en franchise de droits et hors contingent de l'Organisation mondiale du commerce, que nous nous sommes engagés en 2015 à appliquer pendant cinq ans.

La coopération pour le développement est un autre domaine dans lequel la Thaïlande et l'Afrique ont une aspiration commune. La Thaïlande a toujours été une fervente partisane de la coopération Sud-Sud et triangulaire, qui vise non seulement à atteindre les objectifs de développement durable, mais aussi à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, qui restent en suspens. En Afrique, notre coopération au service du développement suit une approche axée sur la demande, qui a pour but d'œuvrer à la concrétisation de l'objectif de l'autonomie. Par l'intermédiaire du partenariat Thaïlande-Afrique pour le développement durable, nous comptons partager avec l'Afrique les meilleures pratiques de notre propre méthode de développement dans des domaines comme l'agriculture, les ressources humaines et la santé publique.

Le développement ne saurait être durable sans la paix. La Thaïlande souligne qu'il importe de créer des conditions propices à la paix durable et salue les tendances positives qui ont cours en Afrique. Elle a pris et prend part à des missions de maintien de la paix des Nations Unies aux côtés de nombreuses nations africaines. Nous sommes fiers d'affirmer que nos Casques bleus sont des spécialistes du rétablissement rapide de la paix et qu'ils abordent les tâches qui leur sont confiées en ayant dans le cœur et à l'esprit la philosophie d'économie suffisante de notre défunt roi. Cette année, notre compagnie de génie militaire pour les infrastructures horizontales rejoindra la mission de maintien de la paix au Soudan du Sud.

Si l'Afrique a fait de remarquables progrès en termes de développement, l'une des tâches les

plus difficiles consiste à promouvoir les moyens de subsistance et à veiller à la santé des populations dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, sans laisser personne de côté. La Thaïlande félicite la communauté internationale du rôle constant qu'elle joue dans les avancées enregistrées en ce qui concerne la maîtrise et la prévention du paludisme. Nous devons redoubler d'efforts pour éliminer cette maladie d'ici à 2030, comme prévu dans la cible 3.3 des objectifs de développement durable. Nous réaffirmons notre appui continu à nos amis africains par l'entremise de nos programmes de renforcement des capacités en matière de gestion des soins de santé et de prévention et de gestion des épidémies.

Tournons notre regard vers l'avenir. Pour la Thaïlande, durant sa présidence de l'ASEAN l'an prochain, l'objectif crucial sera de promouvoir la coopération et le partenariat pour le développement durable avec nos partenaires du monde entier. C'est dans ce contexte que la Thaïlande réaffirme son engagement à coopérer avec l'Afrique en vue de réaliser nos aspirations communes à la prospérité, au développement durable, à la paix et à un monde en meilleure santé.

M^{me} Alnaser (Koweït) (*parle en arabe*) : Pour commencer, ma délégation a le plaisir de féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de présider l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Nous attendons avec intérêt les travaux positifs qui seront menés durant cette session.

Je tiens à saluer le rapport du Secrétaire général (A/73/269) sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Nous avons examiné avec beaucoup d'intérêt ce partenariat efficace entre l'ONU et le continent africain, qui a eu pour effet de renforcer la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent. Le but en est de remédier aux problèmes politiques, économiques et de développement en Afrique, de telle sorte que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 puisse être effectivement mis en œuvre.

Dans le contexte de l'examen par le Secrétaire général des efforts de développement engagés par l'Organisation en liaison avec l'Union africaine, mon pays souscrit à toutes les mesures prises pour promouvoir le développement durable en Afrique et renforcer la coopération avec le continent africain par l'intermédiaire de l'Union européenne, en particulier l'accord signé entre l'ONU et l'Union africaine en 2017,

étant donné qu'il représente un pilier fondamental de l'appui au développement sur ce continent.

Mon pays accueille avec satisfaction les réalisations des pays africains dans le domaine du développement. Nous soutenons également tous les efforts conjoints entre l'ONU et l'Union africaine qui tendent à établir une stratégie commune afin de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 pour le développement de l'Afrique, comme annoncé au sommet africain tenu à Addis-Abeba les 28 et 29 janvier. Ce cadre vise à accélérer l'exécution du programme de développement africain et à intégrer les programmes respectifs de l'ONU et de l'Union africaine pour qu'ils ne fassent plus qu'un, de manière à garantir leur bonne mise en œuvre, tout en contribuant à la réalisation, en Afrique, d'une transformation structurelle et environnementale durable qui soit axée sur les personnes.

En dépit de toutes les avancées obtenues, nous demeurons préoccupés par les nombreux obstacles qui existent. Les hauts dirigeants du continent, l'Union africaine et l'ONU doivent porter ces avancées à leur niveau maximal en prenant les mesures ci-après.

Premièrement, ils doivent trouver des solutions aux nombreux conflits et aux maintes situations d'instabilité qui posent problème en bien des endroits de l'Afrique, par la coopération et en fournissant un appui aux opérations de maintien de la paix menées dans les différentes régions africaines concernées, et apporter un soutien aux opérations de paix africaines. Deuxièmement, ils doivent prêter leur concours au secteur de la sécurité et aux forces de police dans certains États d'Afrique, afin de protéger les citoyens sans défense contre toute violation dont ceux-ci pourraient faire l'objet. Troisièmement, ils doivent renforcer les droits de l'homme, la justice sociale et toutes les politiques relatives à la conduite et à la discipline en ce qui concerne l'exploitation et les atteintes sexuelles, ce qui est important pour l'appui aux opérations de paix de l'Union africaine.

Mon pays est fier de sa relation historique avec les États africains. Nous jouissons du statut d'observateur auprès de l'Union africaine. En 2013, mon pays a accueilli le troisième sommet arabo-africain sur le thème « Partenaires dans le développement et l'investissement », durant lequel S. A. le Cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah a annoncé une initiative consistant à octroyer des prêts à taux réduit à des États africains non arabes, pendant cinq ans, par l'intermédiaire du Fonds koweïtien

pour le développement économique des pays arabes. En outre, l'État du Koweït a annoncé durant ce sommet qu'il allait investir 1 milliard de dollars, à la faveur du pouvoir général de placement, en coopération avec la Banque mondiale, ses filiales et le Fonds chinois pour le développement de l'Afrique. Cette somme d'argent sera investie dans les infrastructures du continent africain.

Par l'entremise du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, établi il y a plus de 56 ans, mon pays soutient efficacement le développement durable dans de nombreux pays du monde, et en particulier sur le continent africain. Le Fonds koweïtien a déjà coopéré avec 42 pays africains. Nous nous concentrons principalement sur le secteur routier et avons diversifié nos projets de développement pour inclure l'octroi de prêts à taux réduit et d'autres prêts non remboursables par le Fonds koweïtien et le Gouvernement koweïtien. Le Fonds koweïtien a octroyé 312 prêts à taux réduit au cours de l'exercice budgétaire 2017-2018.

L'État du Koweït participe déjà efficacement par l'intermédiaire du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, lancée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en 1996. Nous participons également à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, et le Fonds koweïtien a rééchelonné le remboursement de ses prêts aux pays emprunteurs. Le Fonds koweïtien applique également des accords d'allègement de la dette dans 27 pays africains.

Mon pays est déterminé à aider les pays les moins avancés car nous avons pleinement foi dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous espérons que le rapport du Secrétaire général sur l'appui au développement et à la stabilité en Afrique servira les intérêts des États africains.

M. Annakou (Libye) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Secrétaire général de ses rapports sur ce point de l'ordre du jour (A/73/269, A/73/270 et A/73/273). Je souhaite également remercier M^{me} Bience Gawanas, Conseillère spéciale du Secrétaire général pour l'Afrique, et M. Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire exécutif du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, de leurs efforts à l'appui du continent africain.

Nous nous alignons aussi sur les déclarations faites respectivement par le représentant de l'Égypte, au

nom du Groupe des 77 et de la Chine, et le représentant du Maroc, au nom du Groupe des États d'Afrique. Je voudrais maintenant exprimer les préoccupations de mon pays, le Libye.

La présente séance consacrée au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) se tient trois ans après le lancement par les dirigeants mondiaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont le principal objectif est de ne laisser personne de côté, et le lancement par les dirigeants africains de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, plan de 50 ans qui vise à établir la paix, la sécurité et le développement en Afrique, et de son premier plan décennal de mise en œuvre axée sur l'être humain pour réaliser le développement.

Je me concentrerai aujourd'hui sur la relation entre développement et sécurité – sachant qu'il ne saurait y avoir de sécurité sans paix, ni de paix sans sécurité – à la lumière du présent rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/73/273). L'année en cours marque le vingtième anniversaire du premier rapport annuel du Secrétaire général sur le sujet.

D'après le rapport, en Afrique, les conflits ont tendance à se produire davantage au sein des États qu'entre les États, et ils ont des dimensions régionales. Ce sont typiquement des conflits transnationaux auxquels participent de multiples acteurs. La prévention des conflits constitue le mandat primordial de l'ONU et fait partie intégrante du travail des organisations régionales et sous-régionales telles que l'Union africaine (UA). La question qu'il faudrait mettre en avant aujourd'hui est la suivante : qu'est-ce que la communauté internationale fait pour aider les États africains à instaurer la sécurité et la stabilité? Plus important : qu'est-ce que les États africains ou l'Union africaine font pour aider un membre fondateur, tel que la Libye, à faire face aux circonstances difficiles qui sont les siennes?

La Libye est la porte septentrionale de l'Afrique, et l'instabilité dans mon pays signifie une expansion du conflit. Est-ce que les pays de l'Union africaine aident la Libye, ou est-ce qu'ils contribuent plutôt à exacerber la situation dans mon pays? Pour rétablir la vérité, je vais être transparent et clair au sujet de certains problèmes que mon pays, la Libye, a rencontrés depuis 2011. Ces problèmes reflètent ce que la Libye traverse, durant une phase de transition qui est compliquée.

Premièrement, l'instabilité politique, les conflits et les affrontements armés affaiblissent l'État et empêchent la Libye de défendre ses frontières. De ce fait, les bandes qui se livrent au trafic d'armes et à la traite des personnes sont en mesure de pratiquer l'exploitation dans les pays d'origine et de destination. En raison de sa situation actuelle, la Libye, pays de transit, subit des vagues massives de migration clandestine en provenance des pays subsahariens. Cela aggrave la situation humanitaire en Libye, compte tenu de l'incapacité de mon pays à contrôler ses frontières, tandis que les pays voisins tardent à s'occuper de la surveillance de leurs propres frontières. Les pays d'origine accusent le pays de transit, qui est la victime et non la cause du problème. Les pays d'origine et de destination devraient assumer leurs responsabilités à l'égard des migrants clandestins, qui en sont là du fait des agissements des trafiquants dans ces pays. Les trafiquants sont ce qui pousse les gens à entreprendre des migrations risquées dans le désert et par la mer.

Il faut s'attaquer aux causes profondes du problème, non à ses symptômes, ce qui suppose un développement véritable dans les pays d'origine, avec l'aide des pays de destination, en particulier par le transfert de technologies, le renforcement des capacités, la création d'emplois et la fourniture d'un appui aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des mesures pour combattre les bandes criminelles dans les pays d'origine et de destination et dans les pays de transit. Nous pouvons assurer les Membres que, une fois la stabilité rétablie en Libye, et la reconstruction lancée, nous serons en mesure d'accueillir un grand nombre de nos frères africains pour travailler, d'une manière régulière et légale qui protège les droits de l'État libyen comme des travailleurs africains.

Deuxièmement, en ce qui concerne le développement durable et la protection des droits pour les générations futures, qui constituent ses piliers, je ferai référence aux biens appartenant au Fonds libyen souverain qui ont été gelés en application de diverses résolutions du Conseil de sécurité. Ces biens perdent de la valeur, en raison du régime de sanctions qui est imposé depuis 2011 et qui est censé préserver ces biens et fonds. En réalité, toutefois, ils perdent continuellement beaucoup de valeur par l'effet des sanctions. Depuis mars 2016, nous informons le Conseil de sécurité et son comité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye des gigantesques pertes subies, et nous leur fournissons des informations détaillées. Nous avons demandé au Conseil de sécurité de modifier l'actuel

régime de sanctions de façon à améliorer la gestion de ces biens tandis qu'ils sont gelés sans lever le gel, afin d'éviter ces pertes, qui ne sont pas inévitables, et de conserver cette partie de la richesse du peuple libyen au profit des générations futures. Cependant, le Conseil de sécurité n'a toujours pas répondu à nos demandes répétées, ce que nous déplorons. Qu'ont fait à ce sujet les trois pays africains qui sont membres du Conseil de sécurité? Ont-ils défendu nos intérêts et appuyé ces demandes légitimes, justes et urgentes?

Troisièmement, et pire encore, beaucoup d'États africains, exploitant la difficile phase de transition en Libye, ont commencé à confisquer et saisir des investissements libyens sous des prétextes fallacieux qui vont à l'encontre des accords signés et du droit international. À cet égard, nous confirmons que la Libye entend prendre toutes les mesures juridiques appropriées pour récupérer ses biens et ce qu'elle a perdu. La position de tous ces pays à l'égard de la Libye durant la phase actuelle sera un facteur capital de nos relations futures avec eux.

Quatrièmement, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba appellent à la mobilisation des ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable. Dans le cadre de la mobilisation de ces ressources, il est temps pour tous les pays de coopérer afin de mettre en œuvre la Convention des Nations Unies contre la corruption et d'établir des mécanismes de restitution des fonds volés à leurs propriétaires légitimes. Sur ce point, la Libye espère avoir l'aide de tous les pays vers lesquels les fonds des Libyens ont été illégalement acheminés. Ces fonds doivent être mis au jour et rapatriés en Libye pour couvrir une partie des dépenses à engager au titre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans ce contexte, nous demandons aux États Membres de l'ONU de ne pas laisser leurs institutions servir de sanctuaires à ces fonds, de porter un coup d'arrêt à la contrebande d'argent et de cesser d'encourager les personnes corrompues qui se livrent à de tels actes.

De cette tribune, je le demande une nouvelle fois à l'Assemblée générale : ces flux illicites de capitaux auraient-ils été possibles si les États développés n'avaient pas autorisé leurs institutions à servir de sanctuaire à de l'argent acquis de façon malhonnête? La corruption et les flux illégaux, dont le montant annuel en provenance de l'Afrique a atteint 100 milliards de dollars,

d'après des informations de l'ONU et des institutions financières internationales, auraient-ils continué sans l'assentiment de certains pays développés? L'Union africaine montrera-t-elle l'exemple en combattant les flux et la contrebande d'argent sur le continent, c'est-à-dire depuis des États africains vers des sanctuaires africains? Les États africains cesseront-ils de servir de sanctuaires à l'argent acquis de façon malhonnête?

En somme, la transition difficile et les nombreuses préoccupations internes que nous connaissons actuellement empêchent la Libye de jouer un rôle effectif en Afrique. Toutefois, nous assurons l'Assemblée que la Libye rétablira la stabilité et se présentera bientôt comme un État civil basé sur la séparation des pouvoirs, l'état de droit et l'alternance pacifique à la tête de l'État. Nous assumerons pleinement notre rôle dans le cadre d'un partenariat authentique avec l'Afrique afin de promouvoir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et d'aider à assurer progrès, croissance et prospérité aux pays africains. Cela peut être fait par la coordination, le travail commun et l'attachement aux accords de coopération qui ont été signés par maints pays africains. Nous œuvrerons également à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de telle sorte que l'Afrique devienne un continent développé, capable d'apporter une contribution positive au progrès et à la prospérité de l'humanité.

M^{me} Furman (Israël) (*parle en anglais*) : L'actuelle session de l'Assemblée générale a pour thème : « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». Dans cet esprit, nous devons nous concentrer sur l'autonomisation les uns des autres, en renforçant nos liens et en assumant la responsabilité mondiale de réaliser le développement durable à l'échelle de la planète.

Comme le Secrétaire général l'a souligné dans ses plus récents rapports sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/73/269, A/73/270 et A/73/273), les pays africains continuent de faire des progrès dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine dans des domaines qui vont des soins de santé à l'autonomisation des femmes, en passant par l'éducation et l'agriculture. L'Afrique rencontre pour beaucoup les mêmes problèmes de développement qu'Israël s'efforce

de surmonter depuis sa création il y a 70 ans, soit quelques années seulement avant que nombre de pays africains accèdent à l'indépendance.

Les relations diplomatiques entre Israël et l'Afrique remontent aux années 50, quand Golda Meir – alors Ministre des affaires étrangères, puis plus tard Première Ministre, d'Israël – s'est rendue pour la première fois sur le continent. Ce déplacement historique avait pour but de partager l'expérience et le savoir-faire d'Israël avec nombre de ces nations nouvellement formées. C'est alors que Golda Meir a décidé de créer l'Agence israélienne de coopération internationale pour le développement (MASHAV), qui est chargée de concevoir, de coordonner et d'exécuter les programmes de développement et de coopération à l'échelle mondiale de l'État d'Israël.

Depuis 60 ans, MASHAV collabore avec nos partenaires africains dans les domaines des soins de santé, de l'agriculture, de l'éducation, de l'autonomisation des femmes et de l'innovation. Quelques 70 000 personnes ont bénéficié de programmes de formation en Israël et sur tout le continent. MASHAV suit une approche de renforcement des capacités sur le modèle de la formation des formateurs. Cela permet que les États africains puissent continuer de compter sur leur propre expertise pour les générations futures, ce qui rend le développement en question réellement durable.

En Éthiopie, par exemple, MASHAV travaille avec le Ministre de l'agriculture du pays pour promouvoir la croissance économique dans les zones rurales en organisant des ateliers, à l'intention des petits exploitants, sur la production horticole et la commercialisation. Cette formation a produit des résultats concrets, notamment une hausse des exportations d'avocat et une meilleure efficacité de l'irrigation.

Dans le cadre d'un autre projet, MASHAV s'est associé aux autorités locales au Ghana pour réduire la mortalité infantile et améliorer l'accès à des soins de santé de grande qualité en rehaussant la capacité professionnelle des hôpitaux et du personnel médical. Nous travaillons également avec le Gouvernement sur un autre projet visant à améliorer l'éducation des enfants.

Au Kenya, Israël coopère avec ONU-Femmes et l'Université Kenyatta pour renforcer les capacités de direction des femmes en leur donnant les moyens de participer effectivement aux processus politiques et de faire évoluer leur situation face au commerce et dans la vie publique.

Israël participe actuellement à plusieurs projets agricoles, notamment un centre de développement rural au Rwanda pour appuyer le plan national de modernisation du secteur agricole et atténuer la pauvreté rurale. Tous ces projets et d'autres projets de MASHAV sur le continent bénéficient aux populations locales et contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique. Dans ce contexte, je note également que le mois prochain, Israël organisera une conférence sur les incidences des changements climatiques en Afrique. Selon les experts des Nations Unies sur les changements climatiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et d'autres modèles de simulation climatique, l'Afrique est un des continents les plus vulnérables aux changements climatiques. La conférence aura pour but d'examiner les mesures qu'il convient de mettre en œuvre pour aider le continent à combattre les effets des changements climatiques et leurs ramifications.

Je n'ai pas le temps d'expliquer tous les projets et partenariats entre les États africains et Israël, mais je tiens néanmoins à mentionner une organisation non gouvernementale israélienne qui effectue un travail remarquable en Afrique pour sauver la vie d'enfants. L'organisation Save a Child's Heart, qui a reçu récemment le Prix des Nations Unies en matière de population en 2018, opère gratuitement le cœur des enfants qui en ont besoin dans de nombreux pays africains. Non seulement cette organisation humanitaire fait venir des milliers d'enfants en Israël pour des opérations cardiaques qui ne sont pas disponibles dans leurs pays d'origine, mais elle forme également des médecins et du personnel médical africains pour leur permettre d'effectuer ces opérations dans leurs pays.

Nos liens avec l'Afrique n'ont jamais été aussi étroits, et le renforcement de ces liens est une priorité absolue d'Israël. En témoigne le fait que le Premier Ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu, s'est rendu trois fois en Afrique au cours des deux dernières années. Je réaffirme qu'Israël est déterminé à poursuivre ses efforts pour contribuer au développement de l'Afrique. Mon pays continuera de partager ses connaissances et ses compétences en vue d'inspirer et de soutenir des pays, des communautés et des personnes dans leur cheminement vers le développement durable.

Grâce à l'échange d'idées et de stratégies, nos pays peuvent lutter ensemble contre leurs problèmes communs, en y apportant des solutions durables qui ont

fait leurs preuves. Nous nous tenons aux côtés de nos partenaires africains afin de bâtir un avenir meilleur.

M. Chumakov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous notons avec satisfaction que les pays africains accomplissent des progrès réguliers dans la voie de leur transformation socioéconomique. Les avancées enregistrées dans des domaines tels que l'industrie, l'agriculture, les soins de santé, l'éducation, les technologies de l'information et des communications et l'innovation sont particulièrement importantes. La création d'un marché africain unique dans le domaine des transports aériens et d'une zone africaine de libre-échange constituent des avancées notables en matière de développement économique et d'intégration régionale. La levée des barrières tarifaires et non tarifaires contribuera à stimuler le commerce interafricain, et les vols directs réguliers entre les pays contribueront au développement de l'industrie, du commerce et du tourisme. Il est évident que ces efforts permettront, à terme, d'éliminer la pauvreté. Nous estimons que les pays africains doivent déterminer indépendamment, sur la base de leurs priorités nationales, leurs politiques en vue de réaliser les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Dans cette optique, les États peuvent utiliser leurs avantages comparatifs et examiner les enseignements et l'expérience d'autres marchés mondiaux. Nous saluons la volonté des pays de renforcer les mécanismes de mobilisation de ressources nationales et d'élargir les partenariats entre les secteurs public et privé, notamment en créant des administrations fiscales indépendantes, en introduisant une taxe sur la valeur ajoutée, en garantissant la transparence des recettes et des dépenses, et en améliorant le climat commercial dans son ensemble. Dans le même temps, il est clair que la communauté internationale, en particulier les pays développés, doit continuer de fournir une assistance à l'Afrique pour lui permettre de réaliser le développement durable.

La Fédération de Russie est un donateur et partenaire de longue date dans le cadre des efforts internationaux visant à fournir une aide multiforme aux pays africains. S'agissant en particulier du commerce, nous offrons des arrangements concessionnels à de nombreux pays. En ce qui concerne les biens africains, un régime douanier et tarifaire concessionnel couvre la majeure partie des importations russes en provenance d'Afrique. Par ailleurs, la Russie contribue activement à alléger la dette des pays africains. À ce jour, dans

le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, le principal de la dette de l'Afrique a été effacé, soit un montant de plus de 20 milliards de dollars. En vertu de l'initiative d'échange de créances contre des programmes de développement, des accords intergouvernementaux sont en train d'être mis en œuvre avec Madagascar, le Mozambique et la Tanzanie. Plus de 11 000 étudiants africains fréquentent des institutions russes d'enseignement supérieur. La Fédération de Russie contribue à des programmes d'aide internationale pour l'Afrique par l'intermédiaire du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation internationale de protection civile. Nous avons versé une contribution de 20 millions de dollars aux fins de la mise en œuvre du programme de la Banque mondiale pour la lutte contre le paludisme dans les pays africains. Nous avons également versé 18 millions de dollars à l'OMS pour mettre en œuvre l'initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite.

La Fédération de Russie tient à développer des partenariats de vaste portée avec les pays africains. Nous sommes disposés à continuer de faciliter une croissance économique soutenue et le développement de l'emploi afin de mettre en place des infrastructures et de surmonter les difficultés dans le domaine des soins de santé.

M. Al-Kuwari (Qatar) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Présidente de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la présente séance sur la question du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Nous avons pris note des rapports du Secrétaire général sur la question (A/73/269 et A/73/270). Un de ces deux rapports mentionne les problèmes considérables auxquels sont confrontés les pays africains en matière de développement durable ainsi que la nécessité pour la communauté internationale de renforcer son appui en mettant l'accent sur le financement, le commerce et l'allègement de la dette. Toutes ces initiatives sont cruciales pour aider les pays africains à mettre en œuvre les objectifs de développement durable.

Le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/73/273) contient un grand nombre de recommandations et conclusions importantes. Il souligne la nécessité de prendre toutes

les mesures nécessaires pour aider les pays africains à éviter l'émergence ou la récurrence de crises et de conflits violents, qui ont une incidence néfaste sur les populations civiles, minent les institutions et compromettent la capacité à instaurer la paix et le développement.

Il va sans dire que la lutte contre les causes profondes des conflits est importante en vue de débarrasser l'Afrique des conflits et de promouvoir l'harmonie, dans le contexte de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui souligne la nécessité d'appuyer le NEPAD et l'Agenda 2063, lequel est considéré comme faisant partie intégrante du programme de développement durable.

L'État du Qatar estime que l'instauration de la sécurité, de la stabilité et de la paix pour tous les pays contribue de manière significative aux efforts visant à parvenir au développement durable et à améliorer la vie des populations. L'État du Qatar joue un rôle important au sein de la communauté internationale pour ce faire. Il s'est engagé à fournir un appui aux pays en développement qui cherchent à améliorer les moyens d'existence de leurs communautés. L'État du Qatar a ainsi fourni volontairement une aide au développement pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, dont le montant aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental a dépassé 2 milliards de dollars en 2017. Le continent africain a reçu la part du lion.

Sous la direction avisée de S. A. l'Émir de l'État du Qatar et en solidarité avec les pays africains, nous continuons d'intensifier nos efforts en vue de soutenir les projets de développement en Afrique et les secteurs liés aux infrastructures, à l'éducation et à la santé.

M. Yelchenko (Ukraine), Vice-Président, assume la présidence.

Le Fonds de développement du Qatar a fourni aux pays en développement d'Afrique des ressources financières dans le cadre de projets d'assistance et de développement, notamment une aide à 596 000 élèves pour leur permettre de s'inscrire à l'école primaire. Cela reflète notre ferme conviction que l'accès des enfants à l'enseignement primaire est un élément moteur du développement humain. Nous soutenons également des projets d'infrastructure, tels que ceux liés à la construction de routes, à la production d'électricité et aux soins de santé.

Les États africains sont responsables au premier chef de leur développement socioéconomique. Toutefois, l'appui de la communauté internationale est nécessaire pour soutenir les efforts de ces États. Les engagements pris par la communauté internationale à cet égard doivent être honorés. L'État du Qatar réaffirme qu'il restera déterminé à travailler en partenariat avec la communauté internationale afin de faire progresser le plan de développement durable, en particulier le NEPAD.

M^{me} Blais (Canada) (parle en anglais) : C'est un honneur pour le Canada de prononcer cette déclaration à l'occasion du débat d'aujourd'hui sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Le Canada a participé activement, en tant que partenaire et pair, à la série de dialogues sur l'Afrique cette semaine. Nous sommes très reconnaissants d'avoir eu l'occasion d'écouter nos amis et collègues, alors que nous réfléchissions à un partenariat plus fort entre l'Union africaine et l'ONU pour la paix, la sécurité et le développement en Afrique. Le Canada comprend que nous devons écouter et apprendre afin de contribuer à de meilleurs résultats. C'est ce que nous faisons à la fois chez nous, à l'étranger et dans cette salle aujourd'hui.

Le Canada félicite les pays africains, l'Union africaine et les communautés économiques régionales pour leur leadership afin de faire progresser l'intégration régionale et d'intégrer les priorités du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Nous devrions tous soutenir l'Afrique dans ses efforts pour créer des opportunités pour ses jeunes et pour répondre à ses ambitions. L'Afrique y parviendra grâce à une plus grande intégration économique, qui mènera à la prospérité.

Au cours de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, le Premier Ministre du Canada, Justin Trudeau, était fier de s'associer au Président Akufo-Addo du Ghana, au Président Kagame du Rwanda, ainsi qu'à la Première Ministre May du Royaume-Uni, pour mener une discussion sur l'investissement dans des opportunités et des emplois de qualité pour les jeunes à travers l'Afrique. Qu'il me soit permis de prendre quelques instants pour relever que la Banque mondiale vient de confirmer que les Seychelles ont fait le plus de progrès dans le développement du capital humain. C'est une source d'inspiration pour toute l'Afrique qu'une petite nation puisse faire autant de progrès en si peu de temps. Nous savons également qu'au cours des

20 prochaines années, les 10 villes les plus dynamiques du monde seront toutes situées en Afrique. Pour soutenir cette réalité, nous devons construire les infrastructures de base.

Afin d'aider à combler le déficit de financement dans ce domaine, le Premier Ministre Trudeau a annoncé la création d'un affilié au Global Infrastructure Hub de Toronto afin de tirer parti de l'expertise canadienne en matière d'infrastructure et de relier les capitaux aux projets en Afrique et au-delà. Ces projets alimentent la croissance économique à long terme et soutiennent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tout en contribuant au progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable et en améliorant la représentation des femmes et des groupes marginalisés dans des infrastructures durables. L'aide ne suffit pas à elle seule. La croissance économique découle également d'une éducation de qualité. C'est pourquoi le Canada a été le chef de file du Groupe des Sept (G7) en levant 4 milliards de dollars pour l'éducation des filles. Le Premier Ministre a été très heureux de s'entretenir avec les Présidents de la République centrafricaine, de la Sierra Leone et de la Zambie et avec le Ministre gambien des affaires étrangères à la session de l'Assemblée générale de cette année pour discuter de la question et apprendre de leur part comment l'argent pourrait être utilisé et comment nous pourrions travailler avec eux pour atteindre cet objectif commun.

En ce qui concerne les changements climatiques, le Premier Ministre Trudeau a déclaré, dans une déclaration à l'Assemblée générale pour marquer l'ouverture à la signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques en 2016 :

« Les pays en développement ne doivent pas être punis pour un problème qu'ils n'ont pas créé, ni ne doivent être privés des opportunités de croissance propre que les pays développés poursuivent maintenant. »

C'est pourquoi, en tant que Président du G7 cette année, nous étions fermement convaincus de la nécessité de nous attaquer au problème de la résilience climatique et de la reprise après sinistre. Nous avons eu l'honneur de voir les Présidents du Rwanda, du Kenya, de l'Afrique du Sud et des Seychelles participer à cette conversation critique.

Nos océans et nos côtes sont gravement menacés. Des communautés côtières résilientes et des océans

en bonne santé sont indispensables à la croissance économique pour le bénéfice de tous. C'est pourquoi nous nous engageons à collaborer avec d'autres pour protéger les océans de la planète. Dans cette optique, le Canada s'associera au Kenya et au Japon pour organiser la première conférence sur l'économie bleue durable cet automne à Nairobi. Nous espérons que tous les Membres se joindront à nous.

Dans le cadre du Programme 2030, nous avons également convenu collectivement de mettre fin aux épidémies du sida, de tuberculose et de paludisme au cours des 12 prochaines années. Pour cette raison, le Canada continue d'appuyer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une organisation qui travaille étroitement avec les pays subsahariens où 65 % de son financement est consacré à l'élimination de ces trois maladies.

(l'oratrice poursuit en français)

Le Canada croit dans le leadership africain. À cet égard, le Canada s'est rallié au consensus et à la volonté africaine en élisant M^{me} Louise Mushikiwabo, du Rwanda, à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie. Nous la félicitons et nous sommes impatients de travailler à ses côtés. Avec l'appui de l'Assemblée, le Canada, dont le français est l'une des langues officielles, sera aussi une voix pour la francophonie au Conseil de sécurité de 2021 à 2022.

Le Canada est fier de continuer sa longue histoire de contribution à la paix, à la sécurité et à la stabilité internationales, y compris par le biais de nos déploiements au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Comme l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles sont des priorités pour le Canada, nous avons mis en place l'Initiative Elsie, un projet pilote visant à accroître la participation significative des femmes aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le Canada établira des partenariats bilatéraux d'assistance technique et de formation avec les forces armées du Ghana et le service de police de la Zambie. Nous soutiendrons également la mise en œuvre de la stratégie d'intégration des genres dans les forces armées du Sénégal.

Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons relever les défis de notre époque et surtout saisir les opportunités

qui en ressortent. Que ce soit pour créer une croissance économique qui bénéficie à tous, pour lutter contre les changements climatiques ou bâtir un monde plus pacifique, le Canada est déterminé à travailler avec les États Membres africains pour bâtir un meilleur avenir pour nous tous.

M^{me} Krisnamurthi (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie s'associe aux déclarations prononcées par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant du Viet Nam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Ma délégation tient à remercier le Secrétaire général pour ses rapports (A/73/269, A/73/270 et A/73/273) au titre de ce point de l'ordre du jour, qui mettent en évidence les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et présentent des recommandations concrètes.

Ma délégation se réjouit vivement des transformations positives qui s'opèrent en Afrique. Les économies africaines continuent de gagner du terrain, profitant de la reprise de l'économie mondiale. Dans l'ensemble, la croissance a atteint 3,6% en 2017, dépassant le rythme d'autres régions et marquant un rebond significatif par rapport aux 2,2% de 2016. Le continent continue également de progresser dans la mise en œuvre des priorités du NEPAD, notamment en ce qui concerne l'agriculture, les infrastructures, l'éducation, la prise en compte de la problématique femmes-hommes et la gouvernance. La mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine, en mars 2018, est une avancée qui pourrait promouvoir les échanges intra-africains et une plus grande intégration économique. Si le NEPAD incarne l'acceptation par les pays africains de la responsabilité de leur propre développement, le développement durable en Afrique ne peut être réalisé par les seuls pays africains. Il nous incombe à tous de veiller à ce que les pays africains ne soient pas laissés de côté.

Le rôle crucial de l'aide publique au développement et de l'investissement direct étranger ne saurait être sous-estimé, et nous appelons à la réalisation de tous les engagements de cette nature pris par les partenaires de développement. Des efforts doivent être faits pour alléger la dette des pays africains. Nous devons nous attaquer au problème de la part disproportionnellement faible de l'Afrique dans le commerce international. Le développement des infrastructures est indispensable pour faciliter le commerce et promouvoir l'intégration

de l'Afrique dans l'économie mondiale. Il est tout aussi essentiel de continuer à fournir un appui au renforcement des capacités et des services consultatifs en matière de politiques.

L'Indonésie a toujours été un véritable partenaire des pays africains. Ce partenariat remonte à la Conférence Asie-Afrique qui s'est tenue à Bandung, en Indonésie, en 1955. Nous sommes fiers de co-initier avec l'Afrique du Sud le Nouveau Partenariat stratégique entre l'Asie et l'Afrique pour promouvoir la coopération entre les deux régions. Avec pas moins de 1 100 participants au cours de la dernière décennie, les pays africains figurent parmi les principaux bénéficiaires du programme de coopération Sud-Sud de l'Indonésie, qui est entièrement fondé sur les principes de non-conditionnalité et axé sur la demande. Au début de l'année, l'Indonésie a également accueilli le tout premier Forum Indonésie-Afrique pour promouvoir le commerce et la coopération en matière d'investissement. Le Forum a été un grand succès et a permis de conclure des affaires d'une valeur d'au moins 586 millions de dollars. Au cours de ce forum, une série de réunions a également été organisée pour entamer des discussions sur des accords commerciaux préférentiels avec un certain nombre de pays africains.

Forts de cette dynamique, nous organiserons en août 2019 le Dialogue Afrique-Indonésie sur les infrastructures, qui portera sur cette question hautement prioritaire pour l'Indonésie et l'Afrique. À la fin de ce mois, l'Indonésie accueillera le Dialogue maritime Afrique-Indonésie en marge de la conférence « notre océan » pour explorer les contours de la coopération sur la pêche durable et la sécurité maritime, notamment par l'échange des meilleures pratiques et le renforcement des capacités.

Il ne peut y avoir de développement durable sans paix. L'Indonésie est déterminée à appuyer la paix et la stabilité en Afrique, notamment par sa participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Pas moins de 1 388 soldats de la paix indonésiens sont actuellement déployés dans sept missions de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique, et nous mettons en place actuellement une brigade de déploiement rapide de 850 personnes auprès de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je voudrais terminer en félicitant les dirigeants africains pour leur excellente gestion et leur engagement indéfectible en faveur d'une paix et d'un développement

durables. L'Indonésie est prête à participer à la transformation positive de l'Afrique.

M. Sinha (Inde) (*parle en anglais*) : Nous souscrivons à la déclaration faite par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous nous réunissons à un moment où nous sommes bien engagés sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté il y a trois ans. En outre, nos partenaires africains ont également entamé la première phase de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, un programme synergique et à plus long terme. L'Afrique a fait des progrès rapides ces dernières années dans tous les domaines. Le continent est plus pacifique qu'il ne l'était il y a même 10 ans; ses institutions de gouvernance sont plus fortes; sa production économique globale a augmenté; les taux de pauvreté ont chuté; l'infrastructure et la connectivité s'améliorent; et les économies se sont diversifiées. L'espérance de vie a augmenté. Les taux de mortalité infantile et maternelle ont baissé. Aujourd'hui, l'Afrique est un continent jeune, qui devrait héberger près d'un cinquième de la population mondiale d'ici à 2030, avec un dividende démographique qui peut apporter beaucoup d'avantages si les jeunes ont accès à l'éducation et aux compétences nécessaires pour tirer profit des possibilités économiques.

Des liens de longue date fondés sur le commerce et la diaspora à travers l'océan Indien, un même passé colonial et nos défis communs en matière de développement ont façonné les relations de l'Inde avec l'Afrique. À l'avenir, la prospérité partagée sera le thème de notre partenariat. Notre partenariat de développement inclut actuellement la mise en œuvre de 180 lignes de crédit d'une valeur d'environ 11 milliards de dollars dans plus de 40 pays africains. Lors du dernier Sommet du Forum Inde-Afrique, nous avons engagé une ligne de crédit préférentielle de 10 milliards de dollars et une aide sous forme de dons de 600 millions de dollars. Chaque année, plus de 8000 jeunes Africains sont formés en Inde dans le cadre d'un ensemble diversifié de programmes. Comme toujours, nos efforts seront déterminés par les priorités de l'Afrique. Les entreprises indiennes ont investi plus de 54 milliards de dollars en Afrique.

Nos échanges commerciaux avec l'Afrique s'élèvent maintenant à plus de 62 milliards de dollars, soit une hausse de plus de 21 % par rapport à l'année précédente. Les exportations de l'Afrique vers l'Inde augmentent et nos liens économiques sont de plus en

plus stimulés par de nouveaux partenariats d'innovation dans l'économie numérique. Le projet de réseau électronique panafricain relie 48 pays africains à l'Inde et entre eux. Il pourrait devenir la nouvelle épine dorsale de l'innovation numérique en Afrique. En collaboration avec plusieurs pays côtiers africains, notre partenariat s'efforce désormais de plus en plus d'exploiter les avantages de l'économie bleue de manière durable. Les médicaments indiens ont fait reculer des maladies qui représentaient jadis une menace pour l'avenir de l'Afrique. Ils continuent également de rendre les soins de santé abordables et accessibles à un grand nombre de personnes. L'Alliance internationale pour l'énergie solaire, défendue par l'Inde et la France, a été rejointe par 70 pays, dont 25 d'Afrique. L'Alliance enregistre des avancées ambitieuses en contribuant concrètement aux efforts mondiaux visant à promouvoir les énergies renouvelables et l'action en faveur du climat.

Les dirigeants indiens continuent d'accorder une très haute priorité à notre partenariat avec l'Afrique. Cette année, le Premier Ministre Modi a effectué une visite officielle dans trois pays du continent. Ces quatre dernières années, les hauts dirigeants de l'Inde, y compris le Président, le Vice-Président et le Premier Ministre, se sont rendus dans plus de 20 pays africains. Des ministres indiens se sont rendus dans les 54 pays partenaires de l'Inde au cours de cette période. Nous avons également eu la visite de 32 chefs d'État et de gouvernement africains, en plus du troisième Sommet du Forum Inde-Afrique qui s'est tenu il y a trois ans à Delhi et auquel ont participé les 54 pays africains partenaires, dont 41 chefs d'État et de gouvernement africains. L'Inde a également collaboré avec le Groupe des Vingt et le groupe BRICS, à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, sur des questions relatives aux priorités de développement de l'Afrique.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que le partenariat entre l'Inde et l'Afrique est fondé sur le renforcement des instruments d'autonomisation de l'Afrique. L'Inde s'associe à l'Afrique dans ses efforts, tout en défendant le principe de l'égalité. Dans le même esprit, nous attendons avec intérêt la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud à l'occasion du quarantième anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement.

L'an dernier, ici à l'ONU, l'Inde a créé le Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, en intensifiant ses efforts pour promouvoir la coopération Sud-Sud. Nous nous sommes engagés à verser un montant de 150 millions de dollars au cours des 10 prochaines années, en mettant l'accent sur des projets de développement dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Rien qu'au cours de la première année d'existence du Fonds, des projets ont été lancés dans neuf pays africains. Nous continuerons d'étendre le champ d'action du Fonds – en continuant de contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et en restant fidèle au principe selon lequel il ne faut laisser personne de côté.

M^{me} Khyne (Myanmar) (*parle en anglais*) : Le Myanmar s'associe aux déclarations prononcées par les représentants du Viet Nam, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et de l'Égypte, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de ses rapports détaillés (A/73/269, A/73/270 et A/73/273), qui mettent en exergue les progrès accomplis par les pays africains dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, les incidences qu'ont eus ces programmes ainsi que les défis auxquels ces pays ont dû faire face, et qui énoncent des recommandations sur la voie à suivre dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Le Myanmar attache une grande importance à ses relations avec les pays d'Afrique. Le Myanmar a été l'un des principaux organisateurs, en 1955, de la première Conférence Asie-Afrique, également connue sous le nom de Conférence de Bandung, pour renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les pays africains et asiatiques. Le Myanmar se félicite également du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique, qui vise à revitaliser les liens d'amitié et de coopération entre les deux continents. Compte tenu de son amitié et de ses relations de longue date avec l'Afrique, le Myanmar attache une grande importance au NEPAD et demeure attaché à sa mise en œuvre, en faveur de la transformation et du développement socioéconomiques en Afrique.

Le Myanmar tient à féliciter l'Afrique, qui a fait des progrès considérables sur le plan économique et social ces dernières années. Nous nous félicitons des progrès importants accomplis dans la mise en œuvre

de plusieurs domaines clefs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, notamment les infrastructures, l'agriculture et la prise en compte de la problématique femmes-hommes. Le taux de croissance du produit intérieur brut en Afrique est passé de 1,7 % en 2016 à 3 % en 2017, et des mesures concrètes ont été prises dans les secteurs de la santé et de l'éducation en vue d'améliorer la situation sur le plan social. Nous saluons les efforts déployés par les pays amis africains pour intégrer les priorités du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 dans leurs cadres nationaux de développement, des efforts qui ont commencé à porter leurs fruits. Le Myanmar se félicite de la création, cette année, d'un marché unique du transport aérien en Afrique et de la Zone de libre-échange continentale africaine. Le Myanmar espère que ces échanges commerciaux inter-africains donneront lieu à des avantages économiques dynamiques et permettront de renforcer la résilience de l'économie africaine.

En dépit de ces évolutions positives, l'Afrique continue de faire face à des défis persistants et émergents. De toute évidence, les progrès dont nous avons été témoins ne suffisent pas. Pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et réaliser notre objectif commun de développement durable, les pays africains et la communauté internationale doivent intensifier leurs efforts collectifs. Je voudrais mettre en exergue quelques points à cette fin.

Des financements suffisants et prévisibles sont indispensables à une mise en œuvre réussie de ces programmes, si nous voulons ne laisser personne de côté. La question des financements demeure une pierre d'achoppement, même si l'aide bilatérale en faveur de l'Afrique a augmenté en 2017. Par conséquent, des efforts supplémentaires s'imposent pour accroître l'aide publique au développement en faveur des pays africains, conformément aux engagements qui ont été pris. Nous devons renforcer le partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale, y compris le système des Nations Unies. La coopération en matière d'échanges commerciaux, d'investissements, de transfert de technologies, d'allègement de la dette et de lutte contre les flux financiers illicites est essentielle pour appuyer les pays africains dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Par ailleurs, nous devons promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement de l'Afrique, tout en palliant les insuffisances constatées dans les relations avec ses partenaires de développement traditionnels.

Le système des Nations Unies continue de jouer un rôle central dans la réalisation des priorités de l'Union africaine et du NEPAD aux niveaux mondial et régional en apportant un appui substantiel aux programmes et projets en faveur du développement inclusif et durable de l'Afrique. Ma délégation espère que le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement permettra de renforcer davantage les capacités des pays africains dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour parvenir au développement durable. Pour terminer, je tiens à réaffirmer la ferme volonté du Myanmar de travailler en étroite collaboration avec nos amis africains en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Je voudrais également réitérer notre amitié et notre solidarité avec l'Afrique. Ensemble, nous allons construire un avenir meilleur en ne laissant personne de côté.

M. Stefanile (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne et voudrait faire quelques observations supplémentaires à titre national.

Nous nous félicitons du dernier rapport du Secrétaire général (A/73/269) sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui décrit les progrès accomplis par les pays africains dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. D'après ce rapport, les pays africains continuent de faire des progrès importants dans la mise en œuvre des priorités du NEPAD, notamment en matière d'infrastructures, d'agriculture, d'éducation, de prise en compte de la problématique femmes-hommes et de gouvernance publique. Parmi ces évolutions positives, dont nous nous félicitons vivement, la création de la Zone de libre-échange continentale africaine est une réalisation majeure qui pourrait donner un élan à l'intégration continentale et contribuer à la réalisation de la vision de l'Union africaine d'une Afrique intégrée, pacifique et prospère. Dans le même temps, le rapport du Secrétaire général analyse les défis qui restent à relever, notamment la nécessité d'établir des partenariats durables avec les acteurs internationaux.

L'Italie est prête à œuvrer dans ce sens en collaboration avec ses partenaires africains. L'Italie a toujours entretenu des relations étroites et profondes avec l'Afrique en raison de son histoire, de sa situation géographique et de ses traditions culturelles. Au fil des ans, nous avons investi des ressources considérables

dans l'avenir du continent, sur la base d'une approche intégrée englobant l'aide humanitaire, la coopération au service du développement et les investissements privés. Notre action a toujours été et continue d'être guidée par les principes suivants : l'appropriation africaine dans la définition des priorités de développement, la transparence et le partage des responsabilités.

Nous avons maintenu et intensifié notre engagement au fil des ans. En 2018, l'Agence italienne de coopération pour le développement a alloué 182 millions d'euros à l'Afrique, soit une augmentation de 11,6% par rapport à l'année dernière. De façon plus générale, l'Italie met en œuvre des programmes de formation et de renforcement des capacités dans de nombreuses régions d'Afrique, de la Libye au Sahel en passant par la Corne de l'Afrique, dans plusieurs domaines identifiés en accord avec les autorités locales et dans le plein respect du principe de l'appropriation africaine. Dans le cadre de sa coopération, l'Italie accorde une attention toute particulière à la Corne de l'Afrique. La semaine dernière, le Premier Ministre Giuseppe Conte s'est rendu en Éthiopie et en Érythrée afin d'exprimer concrètement son appui au processus de normalisation engagé par les dirigeants à Addis-Abeba et à Asmara, qui, nous en sommes convaincus, permettra également d'améliorer les perspectives de développement des deux pays et de la région dans son ensemble.

Nous avons également fait du Sahel une priorité. L'Italie appuie fermement la revitalisation de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et note avec satisfaction que le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel est en voie de réalisation. Au niveau bilatéral, nous avons renforcé notre présence dans la région grâce à l'ouverture de nouvelles ambassades à Niamey, à Conakry et, bientôt, à Ouagadougou. Par ailleurs, l'Italie a toujours fait du développement de l'Afrique une de ses priorités dans les grandes enceintes multilatérales. Au cours de notre présidence du Groupe des Sept en 2017, nous avons mis l'accent sur le renforcement de l'appui collectif à la sécurité alimentaire et à la nutrition en Afrique subsaharienne et nous avons consacré la session de sensibilisation du Sommet du Groupe des Sept au continent africain. Dans le cadre du Groupe des Vingt, nous avons participé activement au Pacte avec l'Afrique, une initiative lancée par la présidence allemande en 2017, qui vise à promouvoir les investissements privés dans 11 pays africains.

Nous sommes convaincus de la nécessité d'une participation plus forte du secteur privé au développement

pérenne et à long terme de l'Afrique. L'Italie, qui figure déjà parmi les principaux investisseurs en Afrique, implique de plus en plus son secteur privé dans la mise en place de partenariats multipartites en Afrique, en vue notamment de faciliter un accès plus large et optimal à l'énergie durable.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour indiquer que la deuxième conférence ministérielle Italie-Afrique – qui représente un cadre structuré du partenariat établi entre l'Italie et l'Afrique – se tiendra à Rome les 24 et 25 octobre. Cette réunion de haut niveau, qui en est à sa deuxième édition, nous permettra de renforcer notre dialogue et notre coopération avec l'Afrique dans de nombreux domaines. Elle sera axée sur la croissance économique de l'Afrique, nos efforts concertés pour favoriser la paix sur le continent et contribuer au développement du capital humain. L'occasion nous sera aussi donnée de débattre de la manière dont le modèle d'entreprise italien, fondé sur les petites et moyennes entreprises, peut contribuer au développement de l'esprit d'entreprise en Afrique.

Je souhaite, pour terminer, réaffirmer la volonté de l'Italie de renforcer son partenariat avec les pays africains afin d'atteindre les objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 et le Programme 2030 et de progresser de manière constante dans la mise en œuvre des priorités du NEPAD. Notre engagement à long terme aux côtés du continent africain est et restera une priorité.

M^{me} Guadey (Éthiopie) : Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général de ses rapports détaillés sur ce point de l'ordre du jour (A/73/269, A/73/270 et A/73/273). Ma délégation fait siennes les déclarations prononcées par les représentants du Maroc et de l'Égypte, respectivement, au nom du Groupe des États d'Afrique et du Groupe des 77 et la Chine.

Depuis le début de ce siècle, l'Afrique enregistre une croissance économique encourageante qui lui a permis de réduire la pauvreté. Le continent reste cependant confronté à de multiples défis en matière de développement en raison, notamment, de l'absence de transformation économique structurelle et d'intégration régionale. En conséquence, en 2015, les dirigeants africains ont approuvé l'Agenda 2063, animés d'une volonté politique inébranlable de bâtir un continent intégré, prospère et pacifique, jouant le rôle qui lui revient au niveau mondial. L'Agenda 2063 de l'Union africaine illustre la volonté et la détermination des Africains de façonner l'avenir de leur continent en

nouant des partenariats avec des partenaires nationaux et extérieurs.

En inscrivant l'Agenda 2063, en particulier son premier plan décennal, dans leurs priorités de développement, les pays africains ont mis en œuvre des initiatives nationales, régionales et continentales de développement. La mise en place de la zone continentale de libre-échange est une avancée importante qui vise, notamment, à favoriser l'intégration régionale en augmentant la valeur du commerce intra-africain. Les pays africains, dont l'Éthiopie, continuent également de mobiliser des ressources intérieures pour financer leurs programmes de développement. De même, les plans de mise en œuvre des stratégies nationales, régionales et continentales prévoient des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets négatifs des changements climatiques.

Bien que la mise en œuvre de l'Agenda 2063 relève principalement de la responsabilité des pays africains, nous pensons que, dans un monde interconnecté où nous nous sommes engagés à revitaliser les partenariats mondiaux grâce à des cadres de développement convenus au niveau international, il est essentiel de soutenir l'Afrique de façon à exprimer, de manière concrète, la solidarité et la coopération mondiales. À ce propos, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le NEPAD (A/73/269), nous remercions tous nos partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux pour leur appui constant à la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Nous nous félicitons de la coopération entre l'Union africaine et l'ONU, qui vise à coordonner les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports pour l'Agenda 2063 et le Programme 2030. Nous estimons également que la coopération et la coordination entre les deux organisations doivent être renforcées afin de mettre en œuvre ces deux cadres de développement conformément aux initiatives nationales et régionales existantes.

L'Agenda 2063 et le Programme 2030 ont été élaborés de manière cohérente afin de soutenir le développement durable de l'Afrique. Les efforts déployés par l'Afrique doivent donc être appuyés par des initiatives coordonnées au niveau mondial afin que le continent ne soit pas laissé de côté. L'Afrique demeure le test grandeur nature de la capacité de la communauté internationale à mettre en œuvre les objectifs et cibles du développement durable. L'Éthiopie est déterminée à apporter sa pierre à la concrétisation de la vision de

l'Agenda 2063 et du Programme 2030 conformément à ses priorités de développement.

La paix est une condition préalable essentielle au développement de l'Afrique. Beaucoup a été accompli par le continent africain pour renforcer ses capacités de prévention structurelle des conflits en Afrique. La mise en œuvre du dispositif africain de paix et de sécurité représente un progrès tangible dans le renforcement des efforts consentis par l'Afrique pour prévenir les conflits et s'attaquer à leurs causes profondes. L'Afrique pilote son propre programme et se montre à la hauteur des défis qui se posent à elle en matière de paix.

Des progrès importants ont été réalisés en matière de coopération et d'intégration régionales. La mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes à feu en Afrique d'ici à 2020 mérite également d'être saluée. Le rôle du système des Nations Unies, qui est principalement axé sur l'appui à la paix, à la sécurité et à la bonne gouvernance, ainsi que sur les initiatives et les mesures visant à s'attaquer aux causes profondes des conflits sur le continent, mérite également d'être souligné. Mais une question cruciale demeure, il s'agit de la collaboration à différents niveaux entre l'ONU et l'Union africaine, sur la base des avantages comparatifs qu'offre la réalisation d'une plus grande unité d'objectifs.

C'est aux États Membres qu'il incombe au premier chef de prévenir les conflits, et cela dépend en dernier ressort de leur aptitude à empêcher le déclenchement de conflits violents, à se doter au niveau local de moyens plus efficaces d'édifier et de consolider la paix, et de favoriser le développement durable. À cette fin, l'Éthiopie a ouvert un nouveau chapitre de son histoire politique et sociale, offrant des possibilités réalistes et réelles de changement qui répondront aux espoirs et aux attentes de nos citoyens et feront en sorte que ces changements soient conformes aux nouvelles réalités politiques et démocratiques du pays, le but ultime étant l'avènement d'une société juste, pacifique, équitable et durable.

Un autre événement historique très important se déroule dans notre sous-région. Un véritable processus de normalisation des relations entre les pays de la Corne de l'Afrique et au sein de ces derniers vient d'être mis en place. Compte tenu de ces faits nouveaux importants et positifs, il appartient à l'ONU de réfléchir sérieusement à la manière d'accompagner ces efforts et de les poursuivre.

J'aimerais, pour terminer, souligner que l'Éthiopie demeurera toujours fermement résolue à tout mettre en œuvre pour favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, équitables et durables dans notre sous-région et sur notre continent africain.

M. Boukadoum (Algérie) (*parle en anglais*) : Le débat conjoint sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) à l'Assemblée générale revêt, comme chacun sait, une importance particulière pour le continent, et mon pays se réjouit de l'occasion qui lui est offerte de faire part de ses vues à l'ensemble des membres. L'Agence du NEPAD demeure l'organe technique de l'Union africaine, en coordination avec les autres structures de l'Union et les communautés économiques régionales.

Je voudrais commencer par dire qu'en plus de nous associer aux déclarations des représentants de l'Égypte et du Maroc, s'exprimant respectivement, au nom du Groupe des 77 et la Chine et du Groupe des États d'Afrique, j'aimerais faire les observations suivantes.

Nous prenons note avec une profonde satisfaction de la plupart des conclusions et recommandations figurant dans les trois rapports du Secrétaire général, à savoir le dernier rapport en date sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/73/269), le rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/73/273) et le rapport biennal sur l'examen de la concrétisation des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique (A/73/270).

Je tiens tout d'abord à remercier le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique et à saluer le dévouement et le travail précieux de M^{me} Bience Gawanas et de son équipe dans le renforcement de l'appui international en faveur du développement de l'Afrique. Je tiens aussi à saluer le travail de la Commission économique pour l'Afrique à cet égard et j'appelle à une coopération accrue avec l'Union africaine sur ces questions et sur d'autres sujets.

S'agissant du rapport intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : seizième rapport de synthèse sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international », nous considérons que ses conclusions sont encourageantes, puisqu'elles montrent les progrès continus faits par les pays africains dans la mise en œuvre des priorités du NEPAD, en particulier dans les domaines des infrastructures, de

l'agriculture, de l'éducation, de la prise en compte de la problématique femmes-hommes et de la gouvernance.

En ce qui concerne les mesures prises par les pays et organisations africains, nous sommes d'accord que les infrastructures permettent l'industrialisation et l'intégration régionale du continent. Un fait nouveau positif, c'est que l'Agence du NEPAD héberge le groupe d'exécution du projet de réalisation du Réseau panafricain intégré de trains à grande vitesse, qui vise à relier entre elles toutes les capitales d'Afrique. Des idées circulent actuellement au sujet d'une liaison ferroviaire entre l'Afrique du Sud et l'Algérie, un projet que nous avons déjà commencé, et il est maintenant quasiment possible de relier Alger à Lagos par la route grâce au projet de Route transsaharienne. Ce projet vise à relier plus de 400 millions de personnes réparties sur 6 millions de kilomètres carrés. Les questions de santé sont également cruciales, et nous saluons le fait que 12 États membres de l'Union africaine sur 55 ont déjà révisé ou sont en train de réviser leur législation nationale sur la réglementation pharmaceutique, conformément à la loi type de l'Union africaine. Nous espérons que davantage de pays entreprendront ce processus d'harmonisation au cours des prochaines années.

Nous nous félicitons vivement que l'Agence du NEPAD continue d'appuyer les efforts déployés par les pays africains pour parvenir à la parité des sexes dans l'éducation et pour mettre en œuvre des politiques d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes aux échelons national, régional et sous-régional. L'Algérie est parmi les chefs de file de la région à ce sujet. S'agissant des interventions de la communauté internationale, je note avec une certaine préoccupation que les données relatives aux apports d'aide publique au développement à l'Afrique en 2017 n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement du rapport. Qu'il me soit permis d'insister sur l'importance de faire figurer de telles données dans les prochains rapports sur le NEPAD. Les données disponibles sur l'Afrique présentées dans le rapport indiquent une diminution de 1,3 % de l'aide publique au développement en 2016. Nous espérons que les chiffres les plus récents seront plus positifs.

Nous convenons que, compte tenu du problème persistant d'inadéquations sur les marchés du travail en Afrique, associé à un taux de chômage des jeunes élevé, les pays africains doivent prendre des mesures pour apporter aux jeunes les compétences et formations demandées par les marchés du travail actuels. L'emploi

des jeunes est un élément important de la prévention des conflits.

Cela m'amène au rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Ce rapport indique que l'on a vu, au cours des 20 dernières années, se produire des progrès remarquables et apparaître un nouveau discours proprement africain dans tous les domaines. L'Afrique mène son propre programme et s'efforce de résoudre elle-même les problèmes de la paix et du développement, et nous pensons que cette réalisation est indiscutablement le résultat des efforts exceptionnels de l'Union africaine. L'Organisation des Nations Unies et les partenaires de développement ont également contribué à ce succès.

Nous notons avec satisfaction que le Fonds pour la consolidation de la paix a fourni des fonds d'amorçage pour certains éléments du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel (2018-2022). Nous souhaiterions beaucoup recevoir dans le prochain rapport des informations sur ce que font l'Organisation des Nations Unies et les partenaires de développement pour soutenir l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Nous invitons le Secrétaire général à éclairer cet aspect dans son prochain rapport. Nous convenons que c'est aux États Membres qu'il incombe au premier chef d'assurer la prévention des conflits et, qu'en fin de compte, il s'agit de leur aptitude à renforcer la résilience aux conflits violents. L'ONU, l'Union africaine et les communautés économiques régionales, de concert avec leurs mécanismes respectifs, jouent un rôle immense dans les efforts faits pour mettre au point les stratégies et outils globaux et cohérents des pays en matière de prévention des conflits.

Il est impératif que l'Union africaine, le NEPAD, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales renforcent leurs activités de prévention des conflits. La Conférence annuelle ONU-Union africaine, récemment établie, les consultations de bureau à bureau, le Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique et l'Équipe spéciale interdépartementale de l'ONU chargée des questions relatives à l'Afrique offrent des plateformes utiles pour améliorer la consultation, l'échange d'informations et la planification conjointe, dans nos efforts pour favoriser un appui coordonné aux priorités de l'Afrique en matière de paix et de développement.

Quant au troisième rapport, qui concerne les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans quatre domaines thématiques importants pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, à savoir l'industrialisation et l'intégration régionale, la santé, l'eau et l'assainissement, les changements climatiques et le financement du développement durable, je voudrais tout d'abord féliciter les partenaires de développement traditionnels, nouveaux et émergents de l'Afrique. Nous sommes d'accord avec presque toutes les conclusions et recommandations du rapport. Toutefois, s'agissant des recommandations aux partenaires de développement relatives à la santé, à l'eau et à l'assainissement, nous nous demandons pourquoi l'accroissement du financement à long terme, prévisible et durable pour la santé est limité à la seule coopération Sud-Sud. Nous pensons que cela doit être élargi à toutes les formes de coopération internationale. En ce qui concerne le financement du développement, nous nous faisons l'écho de la nécessité que les partenaires de développement augmentent l'aide publique au développement destinée à l'Afrique, à la mesure des difficultés auxquelles le continent est confronté.

Grâce à son immense potentiel en ressources humaines et naturelles, l'Afrique représente l'avenir du monde. L'Afrique est un continent en plein épanouissement et se trouve sur la bonne voie, malgré des revers et des incertitudes réels et évidents. L'Afrique doit maintenant relancer son développement, et elle a commencé à le faire grâce à de nombreuses entreprises nationales, régionales et continentales. L'Afrique doit être respectée et considérée comme un partenaire, et non pas comme une source de problèmes ou une menace pour les autres. L'histoire démontre que le monde entier est encore redevable d'une obligation à l'égard du continent, et il doit œuvrer pour en résoudre les maux. La coopération, le respect mutuel, le partenariat véritable et la solidarité sont plus que jamais requis.

M^{me} Skåre (Norvège) (*parle en anglais*) : Il y a de nombreuses raisons d'être optimiste au sujet de l'avenir de l'Afrique. De progrès notables ont été faits dans la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La Zone de libre-échange continentale africaine est prometteuse pour stimuler une croissance continue et inclusive. De graves défis persistent, toutefois, et je voudrais souligner en l'occurrence l'importance de la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Nous devons accroître notre soutien aux personnes ayant les plus grands besoins et, afin d'atteindre nos objectifs communs, nous devons intensifier notre coopération avec nos partenaires en Afrique. Les organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle crucial en nous aidant à trouver des solutions durables pour notre avenir commun. Le 1^{er} octobre, la Norvège a ouvert sa Mission permanente auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba. La Norvège est honorée de subventionner la formation dirigée par l'Union africaine offerte aux nouveaux membres africains du Conseil de sécurité ainsi que le Bureau de l'Union africaine à New York. Nous nous considérons comme un partenaire constant et fiable. Depuis plus de 10 ans, la Norvège consacre 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement. L'aide au développement demeure un élément important de notre coopération avec les pays d'Afrique. Cependant, le commerce, les investissements privés et la coopération interentreprises deviennent désormais des éléments de plus en plus importants de nos partenariats, ce qui est une tendance très prometteuse et enthousiasmante.

Nous partageons avec l'Afrique les défis posés par les flux financiers illicites, et nous saluons l'excellent travail qui a été accompli à cet égard sur le continent. Nous félicitons en particulier le Nigéria de jouer un rôle de fer de lance dans la lutte contre les flux financiers illicites, et nous sommes fiers d'être partenaires dans cette importante entreprise. Nous faisons nôtre la priorité de garantir l'égalité des sexes. La participation des femmes à tous les secteurs de la société est positive pour nos économies et nos sociétés. Je voudrais féliciter tout particulièrement l'Éthiopie d'avoir instauré la parité des sexes au sein de son nouveau gouvernement. Ce pays fait oeuvre de pionnier.

Dans son vingtième rapport annuel sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/73/273), le Secrétaire général préconise le renforcement des capacités de prévention structurelle des conflits. Nous nous associons à ce message important, et nous nous félicitons des progrès appréciables qui ont été accomplis en ce qui concerne l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. La Norvège est prête à contribuer à la prévention des conflits et à s'attaquer à leurs causes profondes. Grâce à nos partenariats, la Norvège continuera de contribuer à la recherche de bonnes solutions pour notre avenir commun.

M. Arrocha Ruíz (Panama) (*parle en espagnol*) :

Le Panama se félicite du présent débat, qui constitue un effort important pour dynamiser un dialogue véritable sur la coopération mondiale pour le développement du continent africain, une question qui exige l'engagement de tous. Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Je tiens à souligner tout particulièrement la valeur des rapports présentés par le Secrétaire général (A/73/269, A/73/270 et A/73/273), qui mettent en perspective les progrès accomplis par les pays africains dans la réalisation de leurs priorités dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, stratégie qui vise à relever les grands défis de leur région et à permettre le développement durable intégral de leurs populations. Ne laisser personne de côté est le défi que nous nous sommes fixé, et pour le relever, nous avons besoin d'un leadership novateur et solidairement responsable pour que ce bien-être profite à tout le monde, sans discrimination, avec équité et dans le but de parvenir à des sociétés plus pacifiques et plus inclusives.

Le Panama reconnaît l'importance considérable de l'interaction entre l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et félicite les pays africains des efforts qu'ils déploient pour intégrer de manière coordonnée les priorités des deux programmes dans leurs cadres nationaux de développement. Nous nous félicitons également des progrès accomplis en matière d'intégration, avec la création de la Zone de libre-échange continentale africaine, dont la réalisation est également le moyen idéal d'édifier une région intégrée, pacifique et prospère.

Les défis auxquels l'Afrique doit encore faire face pour surmonter les conflits armés, consolider les processus de paix et s'attaquer aux questions relatives aux droits de l'homme, à la santé, à l'éducation et autres sont de taille, mais nous croyons en sa capacité de tenir les rênes de son développement et d'édifier un continent sûr, prospère et en paix, doté d'institutions solides. Nous sommes persuadés également que la série de dialogues sur l'Afrique qui ont eu lieu ces derniers jours s'avérera précieuse pour le renforcement de l'alliance stratégique que l'ONU et l'Union africaine doivent maintenir. Il ne fait aucun doute que le rôle que les institutions régionales sont appelées à jouer fournit un

tremplin d'une importance inégalée pour le succès du programme de développement.

Au cours de la présente décennie, l'Afrique a parié sur la maximisation des résultats de son programme régional, ce qui est plausible. Nous marquons la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, et nous célébrons les efforts du continent pour faire reculer le paludisme et pour améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire. De même, en 2010, l'Afrique a lancé la Décennie des femmes africaines, et nous avons vu un nombre accru de femmes atteindre des postes de direction – comme la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed et Graça Machel, pour n'en citer que quelques-unes. C'est pourquoi nous favorisons tous les efforts qu'elles déploient pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles. Mon pays est fermement convaincu que la participation des femmes est un élément fondamental pour le plein développement et le progrès de tout pays.

Il ne fait aucun doute que la communauté internationale doit appuyer et continuer d'appuyer les pays africains dans la transformation socioéconomique de leur continent et, à cette fin, la coopération entre les États, ainsi que le développement d'alliances multisectorielles qui portent sur des domaines stratégiques prioritaires pour les Africains, sont nécessaires et obligatoires. Mon pays croit fermement au lien solide qui existe entre le développement et la sécurité et souligne qu'il ne peut y avoir de développement sans paix, ni de paix sans développement. La responsabilité qui incombe à l'Organisation, et au Conseil de sécurité en particulier, en matière de prévention des conflits, doit être l'axe central. C'est pourquoi nous saluons les efforts déployés par les pays africains pour promouvoir et encourager des mécanismes constructifs de dialogue avec toutes les composantes de la société. Nous les exhortons à poursuivre leur action de prévention des conflits et à mettre en œuvre des initiatives visant à prévenir les conflits à toutes leurs étapes, en s'attaquant rapidement à leurs causes profondes.

Conscient que l'édification d'un monde pacifique et sûr est une coresponsabilité mondiale, le Panama développe et renforce ses relations avec d'autres régions du monde et, dans le cadre de nos priorités en matière de politique étrangère, nous avons lancé ce qu'on appelle la politique Falcon, par laquelle nous cherchons à renforcer encore davantage nos liens politiques, d'amitié, de fraternité et de coopération avec l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient. À cet égard, et en tant que pays à revenu

intermédiaire qui offre des programmes de coopération, nous nous mettons à la disposition des pays africains pour contribuer à l'échange de connaissances et de bonnes pratiques, selon un critère de solidarité et dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs communs liés au développement.

En guise de conclusion, j'aimerais que nous nous souvenions de deux fils de l'Afrique et citoyens du monde, Nelson Mandela et Kofi Annan, qui rêvaient tous deux d'un continent africain en paix et bénéficiant d'un développement à part entière. Je renouvelle l'appui et la solidarité du Panama à la mise en œuvre pleine et effective des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique et de son peuple.

M. Elnour (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général pour les importants rapports dont nous sommes saisis (A/73/269, A/73/270 et A/73/273), ainsi que pour les recommandations de fond qui y figurent.

Ma délégation s'associe aux déclarations prononcées par le représentant du Royaume du Maroc, au nom du Groupe des États d'Afrique, et par le représentant de la République arabe d'Égypte, au nom du Groupe des 77 et la Chine. J'aimerais développer les points suivants à titre national.

Nous notons que le rapport du Secrétaire général (A/73/269) sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) fait état des faits nouveaux positifs survenus au cours de la période considérée. Parmi les faits nouveaux les plus importants, on peut citer l'inauguration en mars de la Zone de libre-échange continentale africaine et le taux de croissance économique du continent de 3,6% en 2017, ainsi que le renforcement de la coopération entre les États africains pour mettre en œuvre le NEPAD, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture, de la prise en compte des questions relatives à l'égalité des sexes, de l'environnement et des changements climatiques, des communications et de l'informatique, de la formation et de l'éducation.

Nous tenons, à cet égard, à rappeler de nombreux faits nouveaux liés à la réalisation des buts et objectifs du NEPAD, en particulier les faits nouveaux positifs survenus récemment dans la corne de l'Afrique et la normalisation des relations entre les pays de la région, ainsi que la revitalisation de l'Accord sur le règlement du conflit au Soudan du Sud. Cet accord a été signé à Addis-Abeba, le 12 septembre, par les parties au conflit

dans la République du Soudan du Sud, grâce aux efforts déployés par le Soudan dans le cadre de l'initiative de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en faveur de la paix au Soudan du Sud. Les parties prenantes concernées ont entamé les préparatifs nécessaires à la mise en œuvre de l'accord.

En ce qui concerne la République centrafricaine, des efforts sont actuellement déployés pour organiser un nouveau cycle de négociations entre les parties concernées à Khartoum, en novembre prochain, à la suite des négociations qui ont eu lieu en août, dans le cadre de l'initiative de l'Union africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Tous ces efforts s'inscrivent dans le contexte plus large de l'initiative de l'Union africaine visant à faire taire les armes en Afrique d'ici 2020. Cela permettrait aux pays africains de consacrer leurs ressources financières et humaines à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ce à quoi nous aspirons.

Nous prenons note des informations importantes contenues dans le rapport du Secrétaire général sur le NEPAD, selon lesquelles le continent africain a besoin de 130 à 170 milliards de dollars par an pour investir dans des projets d'infrastructure. Toutefois, les projets en cours ne représentent que 5% des besoins globaux de l'Afrique en matière d'investissement, ce qui devrait nous inciter à redoubler d'efforts aux niveaux international et régional pour combler cet écart important, afin que personne ne soit laissé de côté sur le plan du développement.

Nous notons également qu'en dépit du taux de croissance économique important enregistré en Afrique, qui est estimé dans le rapport du Secrétaire général à environ 3,6% en 2017, l'Afrique continue de faire face à de multiples défis, notamment la pauvreté, le chômage des jeunes, les disparités de revenus entre les communautés africaines, les changements climatiques, le fardeau de la dette et la croissance démographique. Tous ces défis freinent le développement du continent.

Nous tenons à rappeler la nécessité d'appuyer les efforts déployés par l'Union africaine et les communautés économiques régionales pour parvenir à l'intégration économique du continent, renforcer le commerce et l'investissement entre les États africains et renforcer le rôle de l'Union africaine dans l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique, dans le cadre des solutions africaines aux problèmes du continent. À cet égard, nous saluons l'initiative de l'Union africaine

visant à créer un fonds d'appui à la paix et à la sécurité, l'objectif étant de consacrer 25 % des budgets aux opérations africaines de maintien de la paix.

Il importe de renforcer la prise en main et le rôle moteur de l'Afrique dans les efforts visant à relever les défis auxquels le continent est confronté. Il faut également renforcer la coordination entre l'Union africaine et les autres partenaires, États et organisations, et favoriser le partenariat entre l'Union africaine et le secteur privé, la société civile, les milieux universitaires, les médias et les Africains de la diaspora, qui constituent ensemble la cinquième région du continent africain. Nous appuyons également les réformes entreprises par l'Union africaine, ainsi que le partenariat entre l'Union africaine et l'ONU dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement. Nous appelons à la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et à investir dans le règlement des conflits en Afrique. Il faut renforcer la coordination entre l'ONU et les organismes onusiens qui œuvrent sur le continent, tout en cherchant à promouvoir le renforcement des capacités, le transfert de technologie et l'échange de données d'expérience et des meilleures pratiques en matière de développement.

Ma délégation tient, pour terminer, à rappeler que la communauté internationale a d'importants intérêts vitaux en Afrique et qu'appuyer les efforts du continent pour parvenir au développement durable et réaliser le Programme d'action 2030 serait bénéfique pour tous. Nous insistons sur l'importance des partenariats pour l'avenir, qui profiteraient à tous dans les domaines des investissements, des échanges commerciaux, de la réalisation de la paix et de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme, de la lutte contre la drogue, le terrorisme et les migrations illicites, la criminalité transnationale, l'environnement durable et autres domaines essentiels. Nous pouvons tous atteindre ces nobles objectifs si nous travaillons, coopérons et coordonnons nos efforts en nous appuyant sur une vision claire.

M. Hoshino (Japon) (*parle en anglais*) : Il est indéniable que le Japon est éloigné du continent africain sur le plan géographique. Cependant, dans le monde globalisé d'aujourd'hui, quel que soit l'endroit où nous nous trouvons, nous avons des défis communs, des succès communs, un avenir commun. La paix et la prospérité de l'Afrique sont notre paix et notre prospérité, de même que notre paix et notre prospérité sont celles de l'Afrique. C'est dans cet esprit qu'en 1993, le Gouvernement japonais a lancé la Conférence

internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD).

La TICAD est un processus mis en place grâce à la participation active des pays africains, ainsi qu'à un partenariat solide avec l'ONU, représentée par le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission de l'Union africaine et la Banque mondiale. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour exprimer notre sincère reconnaissance pour ce partenariat solide, auquel la TICAD doit son succès.

L'ouverture, l'implication de l'Afrique, des mécanismes de suivi solides pour assurer la mise en œuvre concrète des engagements, telles sont les trois caractéristiques principales de la TICAD. Le processus de la TICAD s'inspire également du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, mettant l'accent sur les liens entre la paix, le développement et l'aide humanitaire, ainsi que sur l'approche centrée sur la personne et la sécurité humaine. Nous pensons que la TICAD concourt de manière importante à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

Lors de la dernière réunion ministérielle de la TICAD, qui s'est tenue à Tokyo au début du mois, il a été convenu que l'aide internationale devait être conforme aux règles internationales, compte tenu de la viabilité de la dette des pays bénéficiaires. Cela fait écho à un point figurant dans le rapport du Secrétaire général, intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : seizième rapport de synthèse sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international » (A/73/269). En outre, les participants sont convenus de la nécessité d'investissements privés afin de diversifier les économies africaines, en particulier les industries, et de développer des infrastructures de qualité. Ils ont également reconnu l'importance d'assurer une couverture universelle en matière de santé. Sur la base des résultats de la réunion ministérielle de la TICAD, le Japon envisage d'accélérer les préparatifs du prochain sommet de la TICAD – la TICAD 7 – qui aura lieu en août prochain. J'exhorte les délégations à l'inscrire à leur calendrier.

Cette semaine, nous avons salué le lancement des *Africa Dialogue Series* 2018, qui offrent l'occasion d'approfondir les discussions sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et sur la mise en œuvre des cadres de partenariats entre l'ONU et l'Union

africaine. Ils ont été également une source d'inspiration inestimable pour la TICAD 7.

Nous entendons renforcer davantage nos partenariats avec les pays africains, les organisations internationales et sous-régionales et toutes les autres parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé, afin de réaliser l'Afrique que nous voulons, composante nécessaire du monde que nous voulons tous.

M^{me} Pobee (Ghana) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général des excellents rapports qu'il a présentés sur ce point de l'ordre du jour (A/73/269, A/73/270 et A/73/273), et félicite la Conseillère spéciale pour l'Afrique et son équipe pour le lancement réussi des *Africa Dialogue Series* et pour avoir permis, ces deux derniers jours, un échange de vues approfondi sur les questions fondamentales intéressant l'Afrique.

Le Ghana souscrit aux déclarations prononcées par les représentants du Maroc et de l'Égypte, respectivement, au nom du Groupe des États d'Afrique et du Groupe des 77 et la Chine.

Les priorités de l'Afrique en matière de développement ont été clairement exprimées dans plusieurs accords qui ont fait date sur le continent et dans le monde. Le plus important est l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, vision stratégique pour la transformation de l'Afrique, et le plan décennal de mise en œuvre (2014-2023), qui promettent de contribuer à l'amélioration du progrès économique et social pour tous. L'accent mis dans l'Agenda sur le développement agricole, le développement des infrastructures et l'industrialisation facilitera grandement la création d'emplois et l'élimination de la pauvreté sur le continent.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont nombre de ses objectifs et cibles s'inspirent de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et qui, avec le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, fournit un cadre global d'action dans un esprit de partenariat et de solidarité planétaires, est également porteur de transformation.

Ma délégation se félicite tout particulièrement de la conclusion par l'Union africaine, au cours de l'année écoulée, de plusieurs accords continentaux majeurs, notamment la Zone continentale de libre-échange pour l'Afrique, le Marché unique du transport aérien africain et le protocole continental sur la libre circulation des

personnes, qui sont autant de piliers importants de l'Agenda 2063 et témoignent de la détermination collective des Africains à créer les conditions nécessaires à la réalisation du projet continental de transformation socio-économique.

L'Afrique a joué un rôle de premier plan dans le développement du continent et trace sa voie vers la prospérité. Le sens de l'entreprise, la créativité, l'innovation et le travail acharné qu'exige une telle transition sont déjà à l'œuvre, et ce qu'il faut, c'est la cohérence et la complémentarité entre les efforts mondiaux, continentaux, régionaux, nationaux et locaux pour une mise en œuvre efficace.

Ma délégation se félicite, à cet égard, des efforts renouvelés de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour renforcer les capacités nationales et régionales de coordination pour l'exécution des programmes. Nous tenons également à souligner l'important travail accompli par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs pour promouvoir la bonne gouvernance en tant que moteur de la croissance et du développement durable.

Le Cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en janvier 2018, constitue un développement important. De même, le Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité favorisera le maintien de la paix en tant que condition préalable importante du développement durable. Nous demandons instamment la poursuite de la collaboration pour la mise en œuvre de stratégies et de programmes visant à promouvoir le développement global de l'Afrique.

Comme le souligne à juste titre le Secrétaire général dans son rapport sur le NEPAD, la situation économique mondiale influe beaucoup sur la performance des économies africaines et, partant, sur le rythme des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Le renforcement des capacités d'adaptation sera nécessaire pour soutenir nos efforts.

Le financement est un facteur déterminant pour la réalisation du développement. Alors que les pays africains mettent tout en œuvre pour mobiliser des ressources intérieures, nous appelons les partenaires à honorer leurs engagements en matière d'aide publique

au développement afin de compléter ces efforts. Nous appelons également à une action internationale urgente pour aider à freiner les flux financiers illicites en provenance d'Afrique.

Alors que les flux d'investissement direct étranger (IDE) vers l'Afrique continuent d'enregistrer une baisse, nous notons que les nouveaux partenaires de développement de l'Afrique ont pris des engagements importants en termes d'IDE et d'autres formes d'appui, qui vont du commerce des ressources naturelles à l'agriculture et au bâtiment. Nous nous réjouissons de ces partenariats, ainsi que du lancement du Partenariat du Groupe des Vingt pour l'Afrique en juillet 2017, et espérons que la coopération avec le continent sera renforcée avec, comme cadre directeur, l'Agenda 2063. Tout en félicitant nos partenaires pour ces contributions tangibles, nous réaffirmons l'importance du rôle que jouent le secteur privé et les partenariats public-privé face aux défis du développement durable.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine reconnaissent l'un comme l'autre l'importance que revêtent la paix et la stabilité, non seulement en tant que facteurs déterminants, mais aussi en tant que composantes majeures du développement durable. C'est dans cet esprit que l'Afrique a également continué, avec le concours de l'ONU et des partenaires de développement, à faire face aux conflits en cours et à aborder les problèmes nouveaux qui menacent la paix, la sécurité et le développement, tels que la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent, ainsi que le nombre croissant de migrants, de réfugiés et de personnes déplacées.

Nous réaffirmons que la pérennisation de la paix est un objectif particulièrement sensible en Afrique et que les piliers de la paix, de la sécurité, du développement et des droits de l'homme, qui se complètent les uns les autres et sont interdépendants, doivent être renforcés afin de trouver des solutions durables aux conflits sur le continent africain. S'attaquer aux causes profondes des conflits, comme le chômage des jeunes, les inégalités et l'exclusion économique et sociale, notamment dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et de l'Architecture africaine de gouvernance, sera déterminant pour la transformation de l'Afrique.

Le rôle des femmes dans le développement durable ne saurait être surestimé. Leur rôle indispensable dans la consolidation et la pérennisation de la paix est tout aussi important. C'est la raison pour laquelle le Ghana se félicite de la collaboration entre l'Organisation des

Nations Unies et l'Union africaine en vue de renforcer le leadership et la participation politique des femmes dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix grâce à l'appui fourni au Réseau des femmes d'influence en Afrique.

Des politiques délibérées et ciblées doivent être adoptées par les gouvernements en vue de rechercher les moyens de promouvoir la participation des jeunes au développement. Le continent est jeune. Il est donc impératif d'inclure les jeunes dans les efforts de l'Afrique d'une manière significative, si nous voulons atteindre les buts et objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

M. Tommo Monthe (Cameroun) : Je voudrais tout d'abord m'associer aux déclarations faites par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant du Maroc au nom du Groupe des États d'Afrique.

Je voudrais aussi féliciter le Secrétaire général pour les trois rapports (A/73/269, A/73/270 et A/73/273) présentés au titre de ce point à l'ordre du jour. Dans ces rapports, le Secrétaire général présente l'ensemble des activités déployées aussi bien par les pays africains, leurs partenaires de développement, que par le système des Nations Unies. Il met également l'accent sur les conflits et la nécessité de la paix.

Il y a lieu de se féliciter de toutes ces contributions et de remercier les partenaires bilatéraux et multilatéraux de l'Afrique pour leurs efforts appréciables, mais il n'en reste pas moins que ces efforts en matière de coordination, de finalisation de projets, de mobilisation et de décaissement des ressources n'ont pas toujours produit les résultats escomptés. Nous devons donc à l'avenir redoubler d'efforts dans un certain nombre de domaines clefs. C'est pourquoi nous souscrivons à la recommandation du Secrétaire général mettant en relief une vision appropriée pour le progrès durable en Afrique, avec un accent sur les points suivants : la croissance économique durable et inclusive basée sur l'industrie, le commerce et l'intégration régionale; le développement des infrastructures; la valorisation du capital humain par la santé, la science, la technologie et l'innovation; le développement social, le travail, la création d'emplois, la protection sociale, les migrations et la mobilité; les femmes, l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes; les questions humanitaires et la gestion des risques liés aux catastrophes; l'environnement, l'urbanisation et la population; enfin, un plaidoyer pour l'information, la communication et la culture.

Ayant fait sienne ces orientations stratégiques, et en dépit d'une conjoncture défavorable, le Gouvernement de mon pays, à travers son document stratégique pour la croissance et l'emploi, continue de créer des conditions favorables à la réalisation de chacun de ces points. Ainsi, un accent est mis sur l'entrepreneuriat et la transformation du secteur informel, qui sont des niches permettant l'autonomisation des femmes et des jeunes en vue de leur pleine intégration dans la société.

Une banque des petites et moyennes entreprises a été créée. Il en est de même pour ce qui est de l'utilisation efficace des ressources intérieures à travers des emprunts obligataires mobilisant l'épargne intérieure pour le financement de projets porteurs de croissance. Un code et un cadre incitatifs des investissements, favorables à un climat d'affaires transparent, stable et prévisible, sont mis en place en vue d'attirer l'investissement direct étranger, entendu comme une des pierres angulaires d'une croissance économique forte, durable et inclusive. La carte sanitaire du Cameroun s'est considérablement renforcée et la transition vers une couverture sanitaire universelle est en très bonne voie.

Au cours des dernières années, et conformément à la Déclaration de Malabo sur la sécurité nutritionnelle pour une croissance économique inclusive et un développement durable en Afrique, le Gouvernement camerounais s'est engagé à atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Ma délégation est toutefois dans le regret de relever que cet objectif est gravement mis en péril par la désertification, la sécheresse, le terrorisme de la secte Boko Haram et l'instabilité dans la sous-région qui impose une gestion des réfugiés socialement et économiquement lourde.

S'agissant de l'approche multilatérale et globale pour relever les défis communs, je voudrais relever ici que le Cameroun participe activement à la promotion et à la consolidation du commerce et de l'intégration régionale à travers de nombreuses instances comme la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Autorité du bassin du Niger et la Commission du bassin du lac Tchad. Il adhère à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui vise à accroître les échanges commerciaux en Afrique. Il participe à la mise en œuvre de nombreuses infrastructures locales et régionales visant à renforcer l'intégration régionale et l'intégration à l'échelle du continent, notamment un projet très avancé de construction d'un chemin de fer

devant relier la capitale tchadienne aux ports de Douala et de Kribi; toutes choses devant accroître les échanges avec les pays de la sous-région. Ce projet, très avancé, est en cours. De nombreuses infrastructures routières opérationnelles ou en voie de l'être, et reliant la capitale camerounaise aux capitales ou métropoles des pays voisins, viendront considérablement dynamiser cette intégration sous-régionale.

Le Cameroun est préoccupé par l'alourdissement de la charge de la dette africaine et par la tendance baissière de l'aide publique au développement. Dans ce contexte, nous pourrions difficilement mettre en œuvre les objectifs de développement durable en Afrique. Mon pays voudrait donc inviter la communauté internationale à renforcer les capacités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et à respecter des règles justes et équitables pour un meilleur accès des pays africains au commerce international, et également aux technologies nécessaires au développement durable.

Nous ne le soulignerons jamais assez, la prévention, la gestion et le règlement des conflits, ainsi que la consolidation après les conflits, sont déterminants pour la réalisation des objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Attaquons-nous donc aux sources des conflits en Afrique, et permettons à la Commission de consolidation de la paix d'accompagner résolument les pays d'Afrique qui sortent d'un conflit. En Afrique, il est dit : « Là où la paix est absente, la misère s'installe. Et là où il y a la misère, la palabre s'installe. » Il y a donc une relation circulaire entre la paix et le développement. En d'autres termes, il est vrai qu'on ne mange pas la paix. Mais il est aussi vrai qu'on ne mange pas sans la paix. Des ressources conséquentes devraient être donc mises à la disposition du Secrétaire général pour toutes ces questions.

Seize ans déjà que l'Afrique a présenté au monde le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Avec enthousiasme, la communauté internationale a adopté ce nouveau partenariat. C'est sur cette base que notre continent a bâti le nouveau programme de développement de notre continent à l'horizon 2063, entériné par cette Assemblée avec ses programmes des 10 premières années. Il est donc clair que l'Afrique sait ce qu'elle veut, qu'elle sait où elle va, et que nous savons ce qu'il faut. Nous en appelons donc au respect des engagements pris par toutes les parties.

Les Nations Unies, quant à elles, doivent renforcer la coordination de leurs organismes et institutions chargés de la mise en œuvre de leur contribution à ce

programme. Elles doivent en particulier renforcer les capacités du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, ainsi que celles de la Commission économique pour l'Afrique et de ses structures sous-régionales qui jouent un important rôle de coordination, de planification – y compris de planification stratégique – et de programmation ainsi que de mobilisation des ressources et de l'opinion internationale en faveur de l'Afrique.

M. Bin Momen (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous voudrions faire quelques observations supplémentaires à titre national.

Nous remercions le Secrétaire général de ses rapports qui décrivent la situation en matière de développement en Afrique (A/73/269, A/73/270 et A/73/273). S'il est vrai que ces rapports suscitent l'optimisme quant à la relance de l'économie africaine en 2017 en général, nous ne pouvons pas faire fi des mises en garde qui y figurent concernant les problèmes persistants liés au développement auxquels l'Afrique est confrontée, comme le service de la dette, les obstacles structurels, les contraintes s'exerçant sur l'environnement telles que la désertification, la création d'emplois et l'insuffisance d'investissements, entre autres choses. La communauté internationale, et l'ONU en particulier, doit accorder l'attention voulue à ces questions.

En notre qualité de Président du groupe des pays les moins avancés depuis trois ans, nous avons accordé une attention toute particulière aux intérêts des pays africains les moins avancés. Nous nous sommes efforcés de mettre en exergue les défis particuliers auxquels ils sont confrontés, notamment pour ce qui est de la transformation structurelle, de l'infrastructure des technologies de l'information et des communications, des questions sociales et sanitaires, du renforcement de la résilience, de la gestion des crises et de l'atténuation de leurs effets, etc. Nous avons également demandé que des mesures d'appui adaptées soient prises en faveur des pays africains touchés par des conflits. Nos efforts visant à mettre en place la Banque de technologies pour les pays les moins avancés devraient contribuer dans une large mesure à répondre aux besoins technologiques des pays les moins avancés d'Afrique et à combler les lacunes auxquelles ils sont confrontés.

Le Bangladesh est pleinement conscient du potentiel émergent de l'Afrique pour la transformation du paysage politique et socioéconomique mondial. Par ailleurs, nous constatons avec satisfaction que les pays africains jouent un rôle de plus en plus important dans le commerce et l'économie mondiaux et que leur contribution à cet égard continue d'augmenter. Nous souscrivons à l'Agenda 2063 et nous serions ravis d'y contribuer dans la mesure de nos moyens. Étant donné que nombre de nos défis en matière de développement sont similaires à ceux des pays africains, nous pouvons nous compléter les uns les autres en partageant nos expériences et nos meilleures pratiques en matière de développement. Le Bangladesh peut apporter sa contribution en vue de la pleine réalisation du potentiel du dividende démographique que représente le continent africain avec son importante population de jeunes. Nous avons toujours appuyé les résolutions relatives à l'Afrique à l'ONU.

Dans le cadre des négociations qui ont abouti au Pacte mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées, le Bangladesh est l'un des coprésidents du groupe des amis de la migration, et a travaillé en étroite coordination avec le Groupe des États africains à ce titre, étant donné que nos positions convergent souvent. Il en va de même pour de nombreuses questions liées aux changements climatiques. Le Bangladesh, l'un des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques, est conscient des défis auxquels sont confrontés de nombreux pays africains et peut contribuer au renforcement de la résilience et aux efforts de réduction des risques de catastrophe.

Nous continuerons de travailler en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, qui est un excellent cadre pour le développement de l'Afrique.

Le Bangladesh, qui est l'un des principaux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, avec une vaste expérience dans le domaine du maintien de la paix, en particulier en Afrique, continuera de contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité en Afrique. Nos soldats de la paix ont versé du sang pour leurs frères africains pour la cause de la paix. Dans presque tous les pays africains où nos soldats de la paix ont été déployés, ils ont laissé une impression profonde et positive dans la société grâce à leur dévouement et à leurs efforts. Après tout, le maintien de la paix ne se limite pas à imposer la paix, mais vise aussi à obtenir la sympathie et l'adhésion de la population hôte.

Sur le plan bilatéral, malgré la distance qui nous sépare, nous continuons d'étendre notre action diplomatique sur le continent africain. Rien qu'en 2016, nous avons ouvert trois missions diplomatiques à part entière en Afrique, dont une à Addis-Abeba, afin de renforcer notre coopération avec l'Union africaine. Nos enseignants, médecins, ingénieurs et autres professionnels contribuent au développement socio-économique de nombreux pays africains. Il existe de nombreuses possibilités de coopération en matière d'investissement dans les domaines de la santé, de l'agriculture, notamment l'agriculture contractuelle, et de l'éducation, dans un cadre avantageux pour tout le monde.

Nous partageons nos succès en matière d'administration en ligne avec les pays africains. Par exemple, nous menons des activités ayant trait à l'innovation dans la prestation des services publics en Somalie, et au rôle que les technologies de l'information et des communications peuvent jouer dans la réalisation des objectifs du développement durable en Éthiopie. Nous avons également engagé des contacts avec d'autres pays africains à cet égard. Il s'agit là d'exemples de coopération Sud-Sud qui peuvent être reproduits. Un certain nombre de nos organisations non gouvernementales (ONG), notamment le Comité du Bangladesh pour le progrès rural, l'une des plus importantes ONG de lutte contre la pauvreté dans le monde, sont à l'œuvre dans de nombreux pays africains où ils exécutent des programmes en matière de santé publique et visant à améliorer les conditions socioéconomiques, sur la base d'approches élaborées dans notre pays.

Le Bangladesh a sensiblement progressé dans la lutte contre le paludisme. Depuis 2010, le nombre de cas de paludisme a diminué de plus de 50 % et le

nombre de décès liés au paludisme a reculé de 54%. Cependant, de nombreuses personnes sont toujours menacées par cette maladie. C'est pourquoi nous avons revu notre stratégie afin qu'elle soit conforme à la stratégie technique mondiale contre le paludisme 2016-2030 de l'Organisation mondiale de la Santé. En outre, cela contribuera grandement au développement national global et à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier la cible 3.3, qui vise à mettre fin au paludisme. Nous sommes heureux de partager avec l'Afrique nos données d'expérience et meilleures pratiques en termes de renforcement des capacités, ainsi que de prévention et de prise en charge du paludisme. Nous espérons qu'un partenariat multipartite solide et bien organisé contribuera à générer d'amples avantages en matière de santé pour les pays africains, notamment s'agissant de faire reculer le paludisme en Afrique subsaharienne et dans d'autres régions d'Afrique.

Nous attendons avec intérêt que notre partenariat avec l'Afrique continue d'être renforcé. Nous nous associons également aux efforts déployés par la communauté internationale pour assurer et promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable en Afrique. Nous ne devons pas oublier que, sans le développement de l'Afrique, nous ne parviendrons pas à concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur ces questions.

L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen du point 68 de l'ordre du jour et de ses sous-point a) et b), et du point 13 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 10.